

## DEUXIÈME ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS

### INTRODUCTION <sup>1</sup>

<sup>1o</sup> *L'occasion et le but* <sup>2</sup>. — Selon II Cor. II, 13 (cf. XII, 18), quelque temps après avoir adressé aux Corinthiens sa première épître, saint Paul avait envoyé d'Ephèse auprès d'eux son disciple Tite, pour se rendre compte de l'effet produit par ses graves remontrances. Tite devait le rejoindre à Troas et lui apporter les nouvelles, ardemment désirées, de ce qui se passait à Corinthe. L'apôtre se dirigea donc vers Troas. Mais comme Tite tardait à venir, il ne put résister, ainsi qu'il le dit lui-même, à l'anxiété qui le pressait; car il craignait soit d'avoir blessé ses chers néophytes, soit d'apprendre que le désordre avait empiré. Il s'embarqua alors pour la Macédoine.

Son disciple le rejoignit enfin, et le consola par les nouvelles, excellentes sur bien des points, qu'il lui apportait de Corinthe. Tite avait été accueilli avec beaucoup d'affection; la lecture de la lettre avait produit sur la plupart des membres de la communauté des impressions profondes de regret et de tristesse; on désirait revoir au plus tôt l'apôtre bien-aimé et obtenir son pardon <sup>3</sup>. L'incestueux, qu'on avait traité avec la sévérité exigée par saint Paul, était revenu à résipiscence et avait manifesté une grande douleur de sa conduite passée <sup>4</sup>. Néanmoins, tout n'était pas encore parfait dans l'Eglise de Corinthe. Paul apprit de son disciple que ses ennemis acharnés, les judaïsants, étaient demeurés inflexibles. Exaspérés par l'énergie de l'apôtre, ils critiquaient de plus en plus sa manière de faire, et osaient même contester et attaquer son autorité apostolique; ils lui reprochaient sa prétendue versatilité <sup>5</sup>, sa dureté, son orgueil. De plus, la collecte pour les pauvres de Jérusalem (cf. I Cor. XVI, 1 et ss.) n'avait

<sup>1</sup> Pour les commentaires catholiques, voyez la p. 12. Nous ajouterons : A. Maier, *Commentar über den zweiten Briefe an die Korinther*, Fribourg en Brisgau, 1865; Cornely, *Epistola ad Corinthios altera*, Paris, 1892.

<sup>2</sup> Pour l'authenticité, voyez l'introd. gén., p. 8-9. C'est sans raison que, de nos jours, quelques faux critiques ont contesté l'unité de cette épître, et prétendu qu'elle a été formée

au moyen de deux ou trois lettres de saint Paul, combinées après coup en une seule. Leur motif est que le ton n'est pas le même partout; mais cette raison n'a aucune valeur, puisque la variété du ton tient à la diversité des sujets traités.

<sup>3</sup> Cf. II Cor. VII, 7 et ss.

<sup>4</sup> Cf. II, 6 et ss.

<sup>5</sup> Cf. II Cor. I, 17 et ss.

pas encore été suffisamment organisée <sup>1</sup>. Les détails qui concernaient la perversité des judaïsants allèrent droit au cœur de Paul, car ils lui firent craindre que l'on ne réussit à lui enlever la confiance des chrétiens de Corinthe, pour leur plus grand malheur.

Ces nouvelles, bonnes et fâcheuses, furent l'occasion de la seconde épître aux Corinthiens. Écrite sous le coup de vives émotions, soit tristes, soit joyeuses, il n'est pas étonnant qu'elle les reflète tout du long : on y sent vibrer plus qu'ailleurs l'âme ardente de l'apôtre.

Le but de l'épître ressort directement des circonstances de son origine. Il semblerait que l'écrivain sacré a voulu le marquer lui-même, XIII, 10, lorsqu'il dit : « J'écris ces choses étant absent, afin que, présent, je n'aie pas à user de rigueur, selon l'autorité que le Seigneur m'a donnée pour l'édification et non pour la destruction. » Par cette autre lettre, il voulait donc impressionner de telle sorte les fidèles de Corinthe, rétablir si complètement avec eux l'intimité des relations premières, que, toute froideur et toute gêne ayant disparu, il pût travailler efficacement à leur bien durant la visite qu'il se préparait à leur faire. Pour cela, il cherche aimablement, délicatement, à atténuer certains passages de sa précédente lettre, en mettant à découvert, devant ses amis qu'il croyait avoir froissés, la tendresse de son affection paternelle. Mais, d'un autre côté, comme il comprenait que les judaïsants étaient des adversaires acharnés et sans conscience, dont les menées audacieuses finiraient par ruiner sa réputation et son autorité d'apôtre, il les démasque ouvertement et fait une apologie en règle de sa conduite, un vrai plaidoyer « pro domo sua », dans l'intérêt non seulement de sa dignité, mais aussi du christianisme, qui aurait péri à tout jamais, si l'erreur des judaïsants eût prévalu <sup>2</sup>.

2<sup>o</sup> *Le sujet et la division.* — De ce qui a été dit plus haut, il résulte que le thème traité dans la seconde épître aux Corinthiens est en grande partie personnel : Paul y fait son apologie comme prédicateur de l'évangile ; il y justifie ses droits à l'apostolat. Ce qui ne se rapporte pas directement à ce sujet est accessoire, ou introduit par manière de digression. C'est le cas pour les chapitres VIII et IX, qui parlent assez longuement de la quête déjà mentionnée dans la première lettre <sup>3</sup>.

Nous n'aurons donc pas ici des pages dogmatiques, comme dans les épîtres aux Romains, aux Galates, aux Ephésiens, etc., ni des pages morales et pratiques, comme dans la première aux Corinthiens. En échange, nous trouverons dans cet écrit, comme on l'a très bien dit, le « pectus paulinum » tout entier, en même temps que nous y lirons de très intéressants détails sur sa vie extérieure ou spirituelle <sup>4</sup>.

Quoique saint Paul eût reçu d'excellentes nouvelles de Corinthe lorsqu'il la composa, il était tellement sous l'impression des fâcheux messages qu'on lui avait communiqués au sujet des judaïsants et de leurs indignes manœuvres, que la tristesse enveloppe la lettre presque tout entière. « Si l'espérance est la note dominante des épîtres aux Thessaloniens, la joie la note dominante de l'épître aux Philippiens, la foi celle de l'épître aux Romains, les choses célestes celle de l'épître aux Ephésiens, l'affliction est le sentiment qui prédomine dans la seconde épître aux Corinthiens <sup>5</sup>. »

L'analyse détaillée de cette lettre est assez difficile <sup>6</sup>, tant le va-et-vient des

<sup>1</sup> Voyez II Cor. VIII, 1 et ss.

<sup>2</sup> Voyez Act. XV, 1 et le commentaire.

<sup>3</sup> Cf. I Cor. XVI, 1-4.

<sup>4</sup> Voyez XI, 22-23 ; XII, 1-10.

<sup>5</sup> Les mots θλίψις, « tribulatio », et θλίβομαι, « tribulor », y reviennent souvent.

<sup>6</sup> Voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1275-1283.

idées est fréquent et rapide; mais la division générale est fort claire. Après l'introduction épistolaire habituelle, I, 1-11, nous trouvons trois parties bien tranchées. 1<sup>o</sup> Saint Paul présente d'abord un exposé apologétique de son caractère et de sa conduite comme apôtre (I, 12-VII, 16); cet exposé est accompagné de cordiales exhortations, et de notes se rapportant à l'impression produite par la première lettre dans l'Église de Corinthe. 2<sup>o</sup> La seconde partie renferme ce qu'on appellerait de nos jours un sermon de charité (VIII, 1-IX, 15); elle presse les Corinthiens de mettre à part de riches aumônes pour les chrétiens pauvres de Jérusalem et leur décrit les avantages d'une telle générosité. 3<sup>o</sup> La troisième partie (X, 1-XII, 18) est personnelle comme la première, mais avec cette différence qu'elle est surtout polémique. Paul y maintient énergiquement ses droits apostoliques en face de ses adversaires déloyaux. De brefs avertissements et les salutations ordinaires servent de conclusion (XII, 19-XIII, 13).

3<sup>o</sup> *Le lieu et l'époque de la composition* sont aisés à déterminer. Quand l'apôtre écrivit cette lettre, il n'était plus à Éphèse comme au temps de sa première épître aux Corinthiens, mais il avait déjà gagné la Macédoine, après un séjour d'une durée incertaine à Troas<sup>1</sup>. C'est pendant qu'il résidait en Macédoine qu'il la composa; peut-être à Philippes, comme le disent d'anciens manuscrits.

La date est à peu près la même que pour la lettre précédente. Celle-ci datait très probablement du printemps de l'année 57<sup>2</sup>; la nôtre fut écrite quelques mois plus tard, vers le commencement ou le milieu de l'été. On obtient ce résultat par un calcul très simple: Paul envoie Tite d'Éphèse à Corinthe pour avoir des nouvelles, et va lui-même l'attendre à Troas<sup>3</sup>; or Tite mit certainement plus de deux mois pour aller à Corinthe, en revenir et aller rejoindre ensuite son maître, qui était parti pendant ce temps pour la Macédoine.

<sup>1</sup> Cf. II Cor. II, 12-13.

<sup>2</sup> Voyez la p. 118.

<sup>3</sup> Page 215.

## DEUXIÈME ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS

### CHAPITRE I

1. Paulus, apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, et Timotheus frater, ecclesiae Dei quae est Corinthi, cum omnibus sanctis qui sunt in universa Achaia.

2. Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

3. Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis,

1. Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, et Timothée son frère, à l'Église de Dieu qui est à Corinthe, et à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe.

2. Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père, et par le Seigneur Jésus-Christ.

3. Béni soit Dieu, qui est aussi le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation,

#### PRÉAMBULE. I, 1-11.

Il se compose de la salutation et de l'action de grâces accoutumées.

1° La salutation. I, 1-2.

CHAP. I. — 1-2. Elle ne diffère pas beaucoup de celle qu'on lit en tête de la première épître aux Corinthiens, I, 1-3 (voyez les notes); elle est seulement un peu plus concise. — *Et Timotheus*. I Cor. I, 1<sup>b</sup>, c'est le nom de Sosthènes qui était cité après celui de l'apôtre. Timothée, le disciple privilégié de saint Paul, reçoit cet honneur dans cinq autres épîtres (Phil., Col., I et II Thess., Philem.). Sa mention en cet endroit prouve qu'après être allé à Corinthe (cf. I Cor. IV, 16; XVI, 10-11) il avait rejoint son maître en Macédoine. Il était d'ailleurs très connu des Corinthiens, ayant collaboré à la fondation de leur Église (cf. I, 19; Act. XVIII, 5).

— Par les mots *cum omnibus sanctis* Paul dédie sa lettre non seulement à la chrétienté de Corinthe, mais aussi à celles qui s'étaient formées dans la région. — *In Achaia*. Cette province romaine, dont Corinthe était la capitale, se composait de l'Hellade et du Péloponnèse. — *Gratia vobis...* (vers. 2). Formule identique à celle de Rom. I, 8.

2° L'action de grâces à Dieu. I, 3-11.

Le plus souvent, dans les écrits pauliniens, cette partie de l'épître concerne surtout les bienfaits spéciaux que les destinataires avaient reçus de Dieu. Cf. Rom. I, 6 et ss.; I Cor. I, 4 et ss.; Phil. I, 3 et ss., etc. Ici, elle se rapporte directement à l'apôtre et à une consolation qui lui avait été envoyée du ciel au milieu de ses tristesses. Néanmoins, elle a trait aussi aux Corinthiens de la façon la plus délicate, car saint Paul y exprime une double certitude : d'abord celle d'être rendu plus capable, par ses tribulations mêmes, de bien remplir son ministère à leur égard, puis celle de posséder leurs sympathies dans ses périls et le secours de leurs prières.

3-7. Que Dieu soit béni pour les consolations qu'il a ménagées à l'apôtre des Gentils parmi des peines très grandes! — *Benedictus...* Comp. Eph. I, 3, où on trouve la même formule. Voyez aussi Rom. I, 25, etc. D'ordinaire, Paul emploie en cet endroit l'expression synonyme : Je rends grâces à Dieu. Cf. Rom. I, 8; I Cor. I, 4; Phil. I, 3, etc. — *Deus et Pater...* Ces deux noms dépendent d'un seul et même article dans le grec (ὁ Θεὸς καὶ πατήρ); d'où il suit qu'il est mieux de rattacher les mots *Domini nostri...*

4. qui nous console dans toutes nos tribulations, afin que nous puissions, nous aussi, par l'encouragement que nous recevons nous-mêmes de Dieu, consoler ceux qui sont pressés par toutes sortes de maux;

5. car, de même que les souffrances du Christ abondent en nous, notre consolation abonde aussi par le Christ.

6. Or, soit que nous soyons affligés, c'est pour votre encouragement et votre salut; soit que nous soyons consolés, c'est pour votre consolation; soit que nous soyons encouragés, c'est pour votre encouragement et votre salut, qui s'accomplit par le support des mêmes souffrances que nous souffrons aussi :

7. ce qui nous donne une ferme espérance pour vous, sachant que si vous avez part aux souffrances, vous aurez part aussi à la consolation.

8. Car nous ne voulons pas que vous ignoriez, mes frères, l'affliction qui nous

4. qui consolatur nos in omni tribulatione nostra, ut possimus et ipsi consolari eos qui in omni pressura sunt, per exhortationem qua exhortamur et ipsi a Deo;

5. quoniam sicut abundant passiones Christi in nobis, ita et per Christum abundat consolatio nostra.

6. Sive autem tribulamur pro vestra exhortatione et salute; sive consolamur pro vestra consolatione; sive exhortamur pro vestra exhortatione et salute, quæ operatur tolerantiam eorumdem passionum quas et nos patimur :

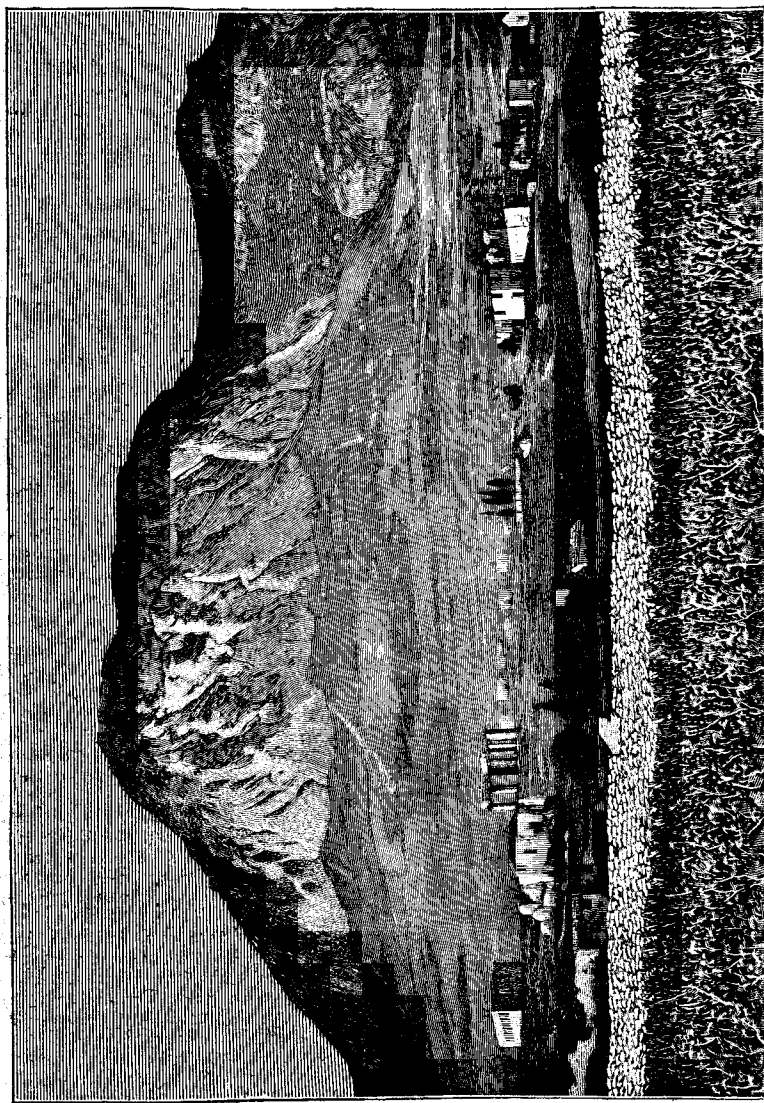
7. ut spes nostra firma sit pro vobis, scientes quod sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis.

8. Non enim volumus ignorare vos, fratres, de tribulatione nostra quæ facta

aussi bien au premier qu'au second. Comme l'affirment saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, etc., il n'y a pas le moindre inconvénient à dire que Dieu est le Dieu de Jésus-Christ, puisque le Sauveur lui-même s'est servi de cette locution. Cf. Joan. xx, 17. Voyez aussi Eph. i, 17. — Le beau titre *Pater misericordiarum* va servir de transition à l'apôtre. Il équivaut à « Père très miséricordieux », Père dont la miséricorde est pour ainsi dire l'essence propre. — C'est précisément à cause de cette infinie bonté que le Seigneur est aussi nommé *Deus totius consolationis* : un Dieu qui sait préparer toutes sortes de consolations à ceux qui souffrent. — *Qui consolatur...* (vers. 4). Paul s'applique à lui-même, tout en pensant aussi à Timothée et aux autres ouvriers évangéliques (*nos*), ce qu'il vient de dire de la bonté divine en termes généraux. — *In omni tribulatione...* Nulle part autant que dans cette lettre il ne signale les tribulations de son apostolat. Voyez surtout xi, 23 et ss. — *Ut possimus...* Dieu répand sur ses missionnaires des consolations spéciales lorsqu'ils sont dans la peine, pour les rendre capables de consoler à leur tour les fidèles atteints par l'épreuve. — *Per exhortationem...* D'après le grec : Par les consolations dont nous sommes nous-mêmes consolés par Dieu. De même au vers. 6. — *Quoniam sicut...* (vers. 5). Preuve que Paul et ses auxiliaires sont à même de jouer le rôle de consolateurs : si leurs afflictions sont nombreuses, leurs joies ne le sont pas moins. — *Passiones Christi*. Non pas les souffrances endurées par le Christ, mais celles que tout chrétien doit supporter à la suite et à l'exemple de son Maître. Cf. Gal. vi, 17; Phil. iii, 10, etc. — *Ita et per Christum...* Déjà le psalmiste pouvait dire,

Ps. xciii, 19 : Quand les pensées amères se multiplient au dedans de moi, vos consolations (ô mon Dieu) réjouissent mon âme. A plus forte raison un apôtre du Christ. — *Sive autem...* (vers. 6). « Les différents membres de phrase qui composent ce verset sont en désordre dans les manuscrits. On les trouve arrangés de trois ou quatre manières distinctes. » La leçon primitive est peut-être, d'après les manuscrits grecs les plus anciens : Soit que nous soyons affligés, (c'est) pour votre consolation et votre salut; soit que nous soyons consolés, (c'est) pour votre consolation, qui opère la patiente soumission aux mêmes souffrances que nous endurons aussi. La Vulgate a une proposition de trop, la troisième, qui est une répétition inutile de la première. Ce passage reproduit sous une autre forme la pensée du vers. 5 : qu'il souffre ou qu'il soit consolé, l'apôtre n'ignore pas qu'en fin de compte tout ce qu'il éprouve a pour but la sanctification des fidèles. — *Ut spes nostra...* (vers. 7). L'objet de cette espérance inébranlable, c'est que les Corinthiens supporteront courageusement leurs épreuves providentielles et qu'ils arriveront ainsi au salut : *scientes...* (ce participe se rapporte à Paul et à ses collaborateurs).

8-11. Un exemple particulier des peines et des consolations de l'apôtre des Gentils. — *Non... volumus ignorare...* Formule solennelle, assez fréquente dans les écrits de saint Paul. Cf. Rom. i, 13; xi, 25; I Cor. x, 1; xii, 1, etc. — *De tribulatione... quæ...* On ne saurait déterminer avec certitude l'événement spécial sur lequel porte l'allusion. L'opinion d'après laquelle il s'agirait de l'émeute d'Éphèse (Act. xix, 23 et ss.) n'est pas sans vraisemblance. On a pensé



Vue générale de Corinthe. (D'après une photographie.)

est survenue en Asie, dont nous avons été accablés excessivement et au-dessus de nos forces, à tel point que nous étions même las de vivre.

9. Mais nous avons entendu en nous-mêmes l'arrêt de *notre* mort, afin que nous ne mettions point notre confiance en nous, mais en Dieu, qui ressuscite les morts;

10. qui nous a délivrés de si grands périls, qui nous en délivre, et qui, comme nous l'espérons de lui, nous en délivrera encore;

11. vous-mêmes aussi nous assistant par vos prières pour nous, afin que, de nombreuses personnes nous ayant obtenu ce bienfait, un grand nombre aussi en rende grâces pour nous.

12. Car ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience, que

est in Asia, quoniam supra modum gravati sumus supra virtutem, ita ut tæderet nos etiam vivere.

9. Sed ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus, ut non simus fidentes in nobis, sed in Deo, qui suscitavit mortuos;

10. qui de tantis periculis nos eripuit, et eruit; in quem speramus quoniam et adhuc eripiet;

11. adjuvantibus et vobis in oratione pro nobis, ut ex multorum personis, ejus quæ in nobis est donationis, per multos gratiæ agantur pro nobis.

12. Nam gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ, quod in

aussi aux « adversarii multi » mentionnés I Cor. xvi, 9, et à une grave maladie qui aurait mis la vie de l'apôtre en péril. — *In Asia*. Dans la province de l'Asie proconsulaire. Voyez I Cor. xvi, 19, etc. — *Supra modum*... L'épreuve en question fut extrêmement rude, ainsi qu'il ressort de cette petite description très énergique. — *Ita ut tæderet*... Dans le grec : Au point que je désespérais de vivre. — L'expression *responsum mortis habuimus* fait image. L'apôtre se demandait alors : Pourrai-je survivre ? Et tout lui répondait, au dedans de lui : Non, tu mourras certainement. — *Ut non simus*... Sa foi vive lui révélait l'intention que Dieu se proposait en le mettant ainsi à l'épreuve; il fallait qu'il apprit de la sorte à connaître sa propre faiblesse et à mettre toute sa confiance dans le Seigneur. Le trait *qui suscitavit*... est destiné à bien mettre en relief l'étendue de la puissance divine. — De fait, c'est grâce à Dieu que Paul avait échappé à ce terrible danger : *quod de tantis*... (vers. 10). On lit dans le grec : Il m'a arraché à une telle mort (ou au pluriel, d'après une variante : à de telles morts). — *In quem speramus*... Le passé était pour l'apôtre une garantie en vue de l'avenir; surtout, ajoute-t-il avec sa courtoisie ordinaire, si ses chers Corinthiens imploraient pour lui le secours de Dieu : *adjuvantibus*... (vers. 11). — La proposition qui suit, *ut ex multorum*..., est un peu obscure au premier abord, à cause des inversions multiples qu'on y rencontre. En voici, croyons-nous, la meilleure traduction : Afin que la faveur (*donationis*, χάρις) qui nous sera accordée en considération de beaucoup de personnes (*ex multorum*..., mieux : « ex multis personis ») soit l'objet de l'action de grâces d'un grand nombre pour nous. Paul veut dire : Si vous priez pour moi, comme je l'espère, de même qu'il y aura beaucoup de chrétiens qui contribueront à m'obtenir la grâce de Dieu, de même il y en aura

beaucoup aussi qui remercieront le Seigneur des bienfaits que j'aurai ainsi obtenus.

#### PREMIÈRE PARTIE

Exposé apologétique de la conduite et du caractère de saint Paul en tant qu'apôtre. I, 12-VII, 16.

Après cette entrée en matière, dans laquelle il n'a pas moins manifesté sa foi et sa piété envers Dieu que son affection pour les fidèles de Corinthe, Paul aborde immédiatement le thème de sa justification personnelle, rendue nécessaire par les accusations de tout genre que ses adversaires avaient lancées contre lui.

§ I. — *Personne à Corinthe n'était en droit de l'accuser de manquer de sincérité*. I, 12-II, 17.

Paul entre ici dans quelques détails minutieux; mais il fallait bien qu'il suivit l'attaque là où elle s'était portée.

1° Loyauté parfaite de ses relations avec les Corinthiens. I, 12-14.

12. Sa conduite en général a été irréprochable.

— *Nam gloria*... « Ces paroles se lient intimement à celles qui précèdent. Paul venait de demander aux Corinthiens leurs prières en sa faveur...; il ajoute qu'il croit les avoir méritées. » — *Gloria nostra*. Le grec (καύχησις ἡμῶν) serait mieux traduit par « gloriatio nostra ». Cette glorification de l'apôtre consistait (*hæc est*) dans le témoignage très net que sa conscience lui rendait de la droiture perpétuelle de sa conduite. — *In simplicitate*. Le mot *cor-dis* manque dans le texte grec et dans la plupart des manuscrits latins. Au lieu de ἐν ἀπλότητι, en simplicité, leçon garantie par la plupart des témoins, quelques critiques contemporains préfèrent la variante ἐν ἀγιότητι, en sainteté, favorisée par quelques manuscrits très

simplicitate cordis et sinceritate Dei, et non in sapientia carnali, sed in gratia Dei, conversati sumus in hoc mundo, abundantius autem ad vos.

13. Non enim alia scribimus vobis quam quæ legistis, et cognovistis; spero autem quod usque in finem cognoscetis,

14. sicut et cognovistis nos ex parte, quod gloria vestra sumus, sicut et vos nostra, in die Domini nostri Jesu Christi.

15. Et hac confidentia volui prius venire ad vos, ut secundam gratiam haberetis,

nous nous sommes conduits dans ce monde, et surtout à votre égard, dans la simplicité du cœur et la sincérité de Dieu, nullement avec la sagesse de la chair, mais dans la grâce de Dieu.

13. Car nous ne vous écrivons pas autre chose que ce que vous avez lu et reconnu; et j'espère que vous reconnaîtrez jusqu'à la fin,

14. comme vous l'avez reconnu en partie, que nous sommes votre gloire, de même que vous serez la nôtre au jour de notre Seigneur Jésus-Christ.

15. C'est dans cette confiance que je voulais aller d'abord chez vous, afin que vous eussiez une seconde grâce,

anciens, mais qui donne un sens moins satisfaisant. La simplicité est opposée ici à la duplicité.

— *Et sinceritate*. Le génitif *Dei* n'est pas, comme le pensent quelques commentateurs, un superlatif à la façon hébraïque (cf. Ps. LXXVII, 16 : les montagnes de Dieu), pour désigner une sainteté très grande, idéale. Il n'équivait pas non plus à « erga Deum »; mais il marque l'origine de la qualité en question : une sincérité venant de Dieu, octroyée par lui. — *In sapientia carnali*. Paul nomme ainsi des considérations humaines, suggérées par la chair et l'intérêt propre. Il n'avait aucune arrière-pensée de ce genre. — *Sed in gratia*... C'est l'opposé de la sagesse charnelle, car la grâce divine n'excite que des sentiments nobles, généreux, et donne la mort à l'égoïsme, à l'astuce. — Le trait délicat *abundantius... ad vos* ne signifie pas que la conduite de l'apôtre avait été moins sincère ailleurs qu'à Corinthe, mais seulement que les Corinthiens, chez lesquels il avait résidé plus longtemps, avaient eu plus de preuves de sa simplicité et de sa loyauté.

13-14. Ses lettres ont toujours été empreintes de sincérité. — *Non enim alia*... Elles avaient été l'expression vraie de sa pensée. — *Quæ legistis, et...* Au temps présent dans le grec, et avec un jeu de mots intraduisible : ἃ ἀναγιγνώσκετε ἢ καὶ ἐπιγινώσκετε. Ce qu'on lisait, c'était le sens naturel des mots; ce que l'on connaissait, c'était Paul, tel que sa manière d'agir et sa prédication l'avaient révélé. Il ne fallait pas chercher autre chose dans sa correspondance, qui ne cachait et ne colorait rien. — *Spero autem*... L'apôtre exprime la confiance qu'à l'avenir les Corinthiens feront une expérience de plus en plus complète de sa sincérité, de sorte qu'au jour du Jugement général, ils pourront se glorifier de l'avoir eu pour maître, tandis qu'il se glorifiera lui-même de les avoir eus pour disciples. — La proposition *sicut et cognovistis*... (vers. 14) forme une petite parenthèse. — *Ex parte*. D'après les uns : d'une manière imparfaite, par contraste avec la connaissance parfaite que les Corinthiens auront de Paul dans l'autre vie. D'après les autres, cette

restriction porterait plutôt sur le nombre que sur le mode : Beaucoup d'entre vous me connaissent actuellement, mais non pas tous. La première interprétation cadre mieux avec le contexte. — *Gloria (καύνημα) vestra* : un sujet de gloire pour vous. — *In die Domini*... : au jour solennel où Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts. Alors tout sera mis en pleine lumière.

2° Son changement d'itinéraire ne doit pas être attribué à la légèreté. I, 15-II, 17.

Avant d'écrire sa première épître aux Corinthiens, saint Paul avait conçu et leur avait communiqué un plan de voyage qui était tout au rebours de celui dont il avait commencé l'exécution lorsqu'il écrivait la lettre actuelle. Son premier dessein consistait à aller directement d'Éphèse à Corinthe par mer, à visiter ensuite les Églises de Macédoine, et à revenir ensuite à Corinthe, d'où il irait à Jérusalem. Mais voici qu'au contraire il s'était dirigé tout d'abord d'Éphèse vers la Macédoine, où il se trouvait depuis quelque temps. Cf. II, 12-13; I Cor. XVI, 5 et ss. Ses adversaires n'avaient pas manqué d'exploiter ce fait contre lui, l'accusant d'instabilité, de mobilité de caractère. Il se disculpe également sur ce point.

15-16. Le premier itinéraire de l'apôtre. — Les mots *Et hac confidentia* servent de transition. C.-à-d. : dans la confiance que vous ne douteriez pas de ma loyauté à votre égard. — *Volui*. Les lignes suivantes prouvent que saint Paul avait fait connaître son intention aux Corinthiens, soit par un messenger, soit dans sa lettre malheureusement perdue (voyez I Cor. V, 9 et le commentaire). — *Ut... gratiam*... C'est sa visite à Corinthe que l'apôtre appelle une grâce pour les fidèles de cette ville, et à bon droit, car il savait que la présence d'un envoyé du Christ est accompagnée de nombreuses bénédictions. Cf. Rom. I, 11; xv, 29, etc. Quant à l'épithète *secundam*, elle a été diversement interprétée. Suivant Estius et d'autres, la première grâce consistait dans le premier voyage de Paul à Corinthe et dans la fondation de la chrétienté qui y florissait; la seconde grâce serait



16. et passer par chez vous en allant en Macédoine, revenir ensuite de Macédoine chez vous, et me faire conduire par vous en Judée.

17. Ayant donc voulu cela, est-ce que j'ai usé de légèreté ? ou bien, ce que je projette, le projetterais-je selon la chair, de sorte qu'il y ait en moi le Oui et le Non ?

18. Mais Dieu, qui est fidèle, *m'est témoin* que, dans la parole que je vous ai annoncée, il n'y a pas eu de Oui et de Non.

19. Car le Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui vous a été prêché par nous, *c'est-à-dire* par moi, par Silvain et par Timothée, n'a pas été Oui et Non ; mais c'est Oui qui a été en lui.

20. En effet, autant qu'il y a de pro-

16. et per vos transire in Macedoniam, et iterum a Macedonia venire ad vos, et a vobis deduci in Judæam.

17. Cum ergo hoc voluissem, numquid levitate usus sum ? Aut quæ cogito, secundum carnem cogito, ut sit apud me Est et Non ?

18. Fidelis autem Deus, quia sermo noster, qui fuit apud vos, non est in illo Est et Non ?

19. Dei enim Filius, Jesus Christus, qui in vobis per nos prædicatus est, per me, et Silvanum, et Timotheum, non fuit Est et Non ; sed Est in illo fuit.

20. Quotquot enim promissiones Dei

la visite dont il est parlé ici même. Mais ce sentiment est inexact, car cette visite était en réalité la troisième et non la seconde. Cf. xii, 14 ; xiii, 1 et ss., etc. On ne peut guère dire non plus que la présente lettre était la première grâce, et que la présence de l'apôtre serait la seconde. Le sens de cette expression est plutôt que, dans l'hypothèse où Paul aurait exécuté son premier projet, comme il aurait fait à Corinthe deux séjours successifs durant un même voyage, les chrétiens de cette cité auraient joui deux fois des grâces attribuées à sa visite apostolique. — *A vobis deduct...* Sur cette locution, voyez I Cor. xvi, 6<sup>b</sup>, et les notes.

17. Fausse conséquence que l'on pouvait déduire de ce changement. La vivacité avec laquelle l'apôtre la signale montre qu'elle avait été réellement tirée par ses ennemis. De ses deux questions posées coup sur coup, la première porte sur le fait particulier de la modification apportée à son projet ; la seconde concerne sa façon d'agir en général. — *Cum ergo hoc...* C.-à-d. : après avoir formé ce dessein, sans le réaliser ensuite. — *Quæ cogito*. D'après le grec : Ce que je décide. — *Secundum carnem...* Prendre des résolutions selon la chair, c'est se décider à la manière des hommes mondains et charnels, conformément aux inspirations de la passion, de l'égoïsme aux humeurs variables, par conséquent du caprice. — *Ut sit apud me...* De pareilles décisions indiquerait que celui qui les prend ne sait pas bien ce qu'il veut, qu'il dit tantôt Oui (Est), tantôt Non (Non), sur un seul et même sujet, selon l'humeur du moment. Dans le grec, la répétition des mots Oui (*vai vai*) et Non (*ou ou*) donne plus de force à la pensée.

18-22. Première partie de la réponse à l'objection. Paul répond dans un ordre inverse aux deux questions qu'il vient de poser ; c'est donc à la seconde supposition qu'il s'attaque tout d'abord. — *Fidelis...* Deus... Formule de serment, qui revient à dire : Je prends à témoin

la fidélité divine. Cf. xi, 10 ; Rom. xiv, 11, etc. Il est possible, cependant, comme le pensent plusieurs interprètes, que ces mots aient pour but, dans la pensée de l'écrivain sacré, de signaler la base et la raison suprême de sa propre fermeté : Il n'y a pas d'instabilité en Dieu, et ses envoyés participent à sa constance. — *Sermo noster...* On ne lit dans le grec ni *qui fuit*, ni *in illo* : Ma parole à vous n'est pas Oui et Non. C.-à-d., ma prédication ne varie pas. Saint Paul va démontrer par deux arguments distincts la stabilité de son enseignement : en premier lieu, vers. 19-20, l'objet de la prédication des apôtres est immuable par lui-même et ne saurait subir aucune modification ; en second lieu, vers. 21-22, leurs convictions sont maintenues inébranlables par Dieu, qui les envoie prêcher. — *Dei enim Filius...* C'est à Jésus-Christ que se ramène toute la prédication apostolique. Or, en tant qu'il est le Fils de Dieu (remarquez la manière dont ce titre est accentué), le Christ est la manifestation de la vérité éternelle, absolue, infaillible ; il n'y a donc pas eu tour à tour le Oui et le Non dans la doctrine des prédicateurs évangéliques à son sujet, mais seulement un Oui invariable. — *Per... Silvanum*, Silvain est nommé Silas au livre des Actes, xv, 40 ; xvi, 1 et ss., etc. Il avait collaboré avec Paul et Timothée à la fondation de l'Eglise de Corinthe. Cf. Act. xviii, 5. C'est pour cela qu'il reçoit une mention spéciale. — *Quotquot enim...* (vers. 20). L'apôtre explique les derniers mots du vers. 19 : Un Oui tout divin a été donné au monde dans le Christ. — *Promissiones Dei*. Les nombreuses et merveilleuses promesses que Dieu avait faites aux patriarches et aux prophètes au sujet du Messie. Comp. vii, 1 ; Rom. ix, 4 ; Gal. iii, 16, 21 ; Eph. ii, 12 ; Hebr. vi, 1 ; vii, 6, etc. Ces divins oracles, pleinement accomplis en Jésus-Christ ou par Jésus-Christ, sont ainsi devenus un Oui éternel, une réalité vivante. — *Ideo et per ipsum...* Parce que Dieu a parfaitement tenu ses promesses relatives au Christ et

sunt, in illo Est; ideo et per ipsum Amen Deo ad gloriam nostram.

21. Qui autem confirmat nos vobiscum in Christo, et qui unxit nos, Deus,

22. qui et signavit nos, et dedit pignus Spiritus in cordibus nostris.

23. Ego autem testem Deum invoco in animam meam, quod parcens vobis, non veni ultra Corinthum; non quia dominamur fidei vestræ, sed adjutores sumus gaudii vestri : nam fide statis.

messes de Dieu, elles sont en lui le Oui; c'est pourquoi aussi l'Amen à Dieu par lui est prononcé pour notre gloire.

21. Or celui qui nous affermit avec vous dans le Christ, et qui nous a oints, c'est Dieu,

22. lequel aussi nous a marqués d'un sceau, et a mis dans nos cœurs les arrhes de l'Esprit.

23. Pour moi, je prends Dieu à témoin sur mon âme que c'est pour vous épargner que je ne suis pas encore allé à Corinthe; non pas que nous dominions sur votre foi, mais nous contribuons à votre joie, car vous êtes fermes dans la foi.

qu'il a donné par lui un Oui solennel à l'humanité, nous devons à notre tour, en union avec Jésus-Christ, dire au Seigneur un Amen continu et reconnaissant, c'est-à-dire, adhérer à la prédication évangélique avec une fidélité inébranlable. L'apôtre fait évidemment allusion ici à la manière dont les premiers chrétiens s'associaient, par le mot *Amen*, aux prières liturgiques des cérémonies religieuses. Cf. I Cor. xiv, 16, et les notes. — Au lieu de *Deo ad gloriam nostram*, le grec porte : « Deo ad gloriam per nos » : (Amen) pour la gloire de Dieu, par notre intermédiaire. C.-à-d. que l'acquiescement des chrétiens aux vérités évangéliques est dû au ministère des prédicateurs. — *Qui autem...* (vers. 21). L'apôtre passe à son second argument. Lui et ses collaborateurs doivent la fermeté de leurs convictions à un secours particulier de Dieu, et, sous ce rapport aussi, leur enseignement est immuable. — *Confirmat... in Christo...* Plutôt : « in Christum »; relativement au Christ, de manière à ce qu'on lui demeure fidèle. — *Nos vobiscum*. Rapprochement plein d'amabilité : les simples croyants reçoivent comme les apôtres des grâces spéciales pour se maintenir dans la foi. — *Qui unxit...*



Sceau juif.  
(Monuments  
judaïques.)

Locution figurée, qui représente la mission confiée aux prédicateurs. Cf. I Joan. ii, 20, 27. — *Qui et signavit* (vers. 22). Autre métaphore très expressive. Dès l'antiquité la plus reculée, on se servait du sceau pour donner un caractère officiel aux documents de quelque importance. Dieu attestait de même la délégation confiée par lui aux ministres de l'évangile. Son sceau consistait, d'après l'interprétation commune, dans les pouvoirs miraculeux qu'il leur accordait par l'Esprit-Saint.

— Le trait *dedit pignus* (d'après le grec : les arrhes) *Spiritus...* explique le précédent. L'expression « les arrhes de l'Esprit » (c.-à-d., l'Esprit-Saint donné en guise d'arrhes) montre que Dieu se proposait d'accorder des grâces plus considérables encore à ses vaillants ministres, soit ici-bas, soit dans l'autre vie, pour récompenser leur zèle. Comp. Eph. i, 13-14 et iv, 30, où des promesses semblables sont faites à tous les fidèles.

23. Deuxième partie de la réponse à l'objection, ou le vrai motif pour lequel saint Paul avait modifié son itinéraire et n'était pas venu directement d'Éphèse à Corinthe. — *Ego... testem...* Adjuration solennelle, pour donner plus de force à l'assertion qui suit. — La formule *in animam meam* peut être traduite de deux manières : contre mon âme, ou, sur mon âme. Elle signifie dans le premier cas : Que Dieu me punisse, si je ne dis pas la vérité ! Dans le second : Que Dieu, qui connaît les secrets des âmes, jette un regard sur la mienne; il verra que je dis la vérité. La première interprétation est plus probable et plus communément admise. — *Parcens... non veni...* C'est là le fait affirmé avec tant d'énergie : Paul n'était pas encore venu à Corinthe dans l'intérêt même des fidèles, par suite d'un sentiment de pitié à leur égard. — Il expliquera bientôt (ii, 1 et ss.) cette parole; mais, tout d'abord, il corrige ce qu'elle avait de dur en apparence : *non quia...* Il ne prétend pas exercer sur la foi des chrétiens de Corinthe une domination tyrannique (*dominamur fidei...*), à la manière des faux apôtres (cf. xi, 20), car ils doivent croire spontanément, librement. Le rôle qu'il veut jouer auprès d'eux est celui de « coopérateur de la joie qu'ils goûtent » en Dieu et en Jésus-Christ : *adjutores* (συνεργοί)... *gaudii...* Cf. Phil. iv, 4. — Le trait *nam fide...* insiste sur la solidité de la foi des Corinthiens.

## CHAPITRE II

1. Je résolu donc en moi-même de ne pas venir vers vous de nouveau dans la tristesse.

2. Car, si je vous attriste, qui est-ce qui me réjouira, sinon celui que j'aurai moi-même attristé?

3. C'est aussi ce que je vous avais écrit, afin que, lorsque je serai arrivé, je n'aie pas tristesse sur tristesse de la part de ceux qui devaient me donner de la joie; car j'ai cette confiance en vous tous, que ma joie est la vôtre à tous.

4. Car je vous ai écrit dans une grande affliction et le cœur serré, avec beaucoup de larmes; non pour que vous fussiez attristés, mais pour que vous sachiez quelle charité surabondante j'ai pour vous.

5. Si quelqu'un a été une cause de

1. Statui autem hoc ipsum apud me, ne iterum in tristitia venirem ad vos.

2. Si enim ego contristo vos, et quis est qui me lætificet, nisi qui contristatur ex me?

3. Et hoc ipsum scripsi vobis, ut non cum venero, tristitiam super tristitiam habeam de quibus oportuerat me gaudere; confidens in omnibus vobis, quia meum gaudium omnium vestrum est.

4. Nam ex multa tribulatione et angustia cordis scripsi vobis per multas lacrymas; non ut contristemini, sed ut sciatis quam caritatem habeam abundantius in vobis.

5. Si quis autem contristavit, non me

CHAP. II. — 1-4. Continuation de la même pensée. — *Ne... in tristitia...* C.-à-d., tout ensemble, triste moi-même et obligé de vous attrister. Comme on le voit par la précédente lettre, saint Paul avait été très vivement affecté par les désordres de divers genres qui avaient éclaté dans l'Eglise de Corinthe, et il n'avait pas caché son mécontentement. La situation était donc tendue entre lui et un certain nombre de fidèles. S'il était venu immédiatement, il aurait dû exprimer de vive voix son affliction et adresser de nouveaux reproches; ce qui eût été très pénible de part et d'autre. Mais il espérait qu'avec l'aide du temps, ses remontrances produiraient un heureux effet et mettraient fin aux abus, de sorte que son séjour serait agréable pour tous. — L'adverbe *iterum* fait allusion au second voyage de l'apôtre à Corinthe. — *Si enim...* (vers. 2). Paul développe les mots « ne iterum in tristitia ». Assurément, il ne pouvait guère s'attendre à être réjoui par ceux qu'il avait lui-même attristés; cependant il avait besoin de joie, lui aussi, parmi les tribulations incessantes de sa vie, et il comptait sur l'affection des chrétiens de Corinthe pour le consoler. — Quelques interprètes, sans raison suffisante, ont appliqué à l'incestueux les mots *qui contristatur ex me*. Il ne sera parlé de lui qu'aux vers. 5 et ss.; la pensée est générale ici, malgré l'emploi du singulier. — *Et hoc ipsum...* (vers. 3). L'apôtre indique ce qu'il a fait pour éviter l'inconvénient qu'il vient de signaler. Il avait précisément écrit sa première épître pour écarter toute possibilité d'une rencontre désagréable, et pour n'avoir pas à faire des reproches directs.

— *De quibus...* : de la part de ceux qui devraient me réjouir. Cf. vers. 2. — *Confidens...*, *quia...* Paul comptait sur l'affection de tous ses chers Corinthiens, dont pas un ne désirait autre chose que sa joie. — *Nam ex multa...* Continuant de raconter en détail ce qu'il avait fait pour préparer sa prochaine visite, l'apôtre décrit en termes pathétiques la profonde douleur qu'il avait ressentie en composant son épître antérieure. — *Non ut contristemini*. Quoique cette lettre dût nécessairement attrister les Corinthiens, elle n'avait été écrite que dans leur intérêt, pour les améliorer. Mais, au lieu d'exprimer cette pensée, Paul dit avec une paternelle tendresse : *sed ut sciatis...* C'était donc parce qu'il les aimait, et d'une manière unique (*abundantius in vobis*; mieux : « erga vos »), qu'il leur avait fait connaître ses sentiments en termes si vigoureux.

5-11. Il faut pardonner à l'incestueux. Cf. I Cor. v, 1 et ss. C'est de lui certainement qu'il est question dans ce passage. Il avait été pour l'apôtre et pour toute la chrétienté de Corinthe l'occasion d'une grande tristesse; mais, comme il se repentait de son crime, Paul demande qu'on le réintègre dans l'assemblée des fidèles. — *Si quis...* Le coupable n'est désigné qu'indirectement. Voulant jeter un voile sur le passé, saint Paul n'insiste ni sur la personne, ni sur le fait; il se sert de formules générales, mais qui permettent fort bien de reconnaître de qui il s'agit. — *Non me*. C.-à-d., pas seulement moi. — *Sed ex parte... omnes vos*. Avec de nombreux interprètes, nous plaçons entre parenthèses les mots *ut non onerem*. C'est ainsi qu'on

contristavit, sed ex parte, ut non orem omnes vos.

6. Sufficit illi qui ejusmodi est objuratio hæc quæ fit a pluribus,

7. ita ut e contrario magis donetis, et consolemini, ne forte abundantiori tristitia absorbeatur qui ejusmodi est.

8. Propter quod obsecro vos ut confirmetis in illum caritatem.

9. Ideo enim et scripsi, ut cognoscam experimentum vestrum, an in omnibus obediens sitis.

10. Cui autem aliquid donastis, et ego; nam et ego quod donavi, si quid donavi, propter vos in persona Christi,

11. ut non circumveniamur a Satana; non enim ignoramus cogitationes ejus.

12. Cum venissem autem Troadem

tristesse, ce n'est moi qu'il a attristé, mais vous tous, en quelque mesure, pour ne pas exagérer.

6. Il suffit, pour cet homme-là, de la correction qui lui a été imposée par le plus grand nombre,

7. de sorte que vous devez plutôt lui pardonner et le consoler, de peur que cet homme ne soit accablé par un excès de tristesse.

8. C'est pourquoi je vous conjure de redoubler de charité envers lui.

9. C'est pour cela aussi que je vous ai écrit, afin de vous éprouver, et de connaître si vous êtes obéissants en toutes choses.

10. Celui donc à qui vous pardonnez, je lui pardonne aussi; car si j'ai moi-même pardonné, je l'ai fait à cause de vous, dans la personne du Christ,

11. afin que nous ne soyons point circonvenus par Satan; car nous n'ignorons pas ses desseins.

12. Du reste, lorsque je fus arrivé à

obtient le meilleur sens : Ce n'est pas moi seul qu'il a contristé, mais en quelque sorte (pour ne pas trop le charger) nous tous. Les mots « en quelque sorte » contiennent un blâme délicat; d'après I Cor. v, 1 et ss., un certain nombre de fidèles n'avaient pas pris assez à cœur le crime de l'incestueux. — *Sufficit illi...* (vers. 6). L'apôtre juge maintenant suffisante la condamnation (ἐπιτίμια, Vulg., *objurgatio*) qui, sur sa demande expresse (cf. I Cor. v, 3 et ss.), avait été portée contre le coupable par la majorité des membres de la communauté (*quæ fit...*; mieux : « quæ facta est... »). — *Ita ut... magis...* (vers. 7). Les châtiments de l'Église, comme ceux de Dieu lui-même, ont pour but d'amender, de convertir; ce but une fois atteint, ils cessent d'être nécessaires. — *Absorbeatur* est une expression très énergique : être englouti, dévoré comme par une bête fauve. Si l'on eût laissé le pécheur sous l'impression d'une tristesse trop prolongée, en continuant de n'avoir aucun rapport avec lui, on aurait pu le jeter dans le découragement et le désespoir. — *Propter quod...* (vers. 8). Mesure à prendre pour éviter ce malheur. — L'équivalent grec du verbe *confirmetis* signifie : déclarer officiellement une chose. La sentence d'excommunication avait été portée par l'Église; c'est par l'Église aussi qu'elle devait être retirée. — *Caritatem*. La décision à prendre cette fois était toute de charité. — *Ideo enim...* Dans les vers. 9 et 10 saint Paul motive doublement sa recommandation du vers. 8. En premier lieu, vers. 9, le but qu'il s'était proposé en leur demandant l'excommunication du coupable était atteint (*scripsi*; cf. I Cor. v, 3). Il avait voulu mettre à l'épreuve l'obéissance des Corinthiens (*ut cognoscam...*);

or, puisqu'ils avaient obéi, il n'était pas nécessaire à ce point de vue de maintenir la peine. En second lieu, vers. 10, il désire leur demeurer uni dans le pardon comme dans le châtimement : *Cui... donastis* (au temps présent dans le grec), et *ego*. — Il explique davantage sa pensée, en ajoutant : *Nam... quod...* Lui aussi, il a déjà pardonné, si quelque chose restait encore à pardonner, et il l'a fait par égard pour les Corinthiens (*propter vos*), afin de mieux manifester ainsi l'harmonie qui régnait entre eux et lui. — Le trait *in persona Christi* signifie, d'après notre traduction latine : Au nom du Christ. De même que l'excommunication avait été donnée au nom du Seigneur Jésus-Christ (cf. I Cor. v, 4), de même en était-il du pardon. Mais la formule grecque ἐν προσώπῳ Χριστοῦ serait plus littéralement traduite par les mots : En face du Christ (cf. iv, 6); c.-à-d., sous son regard et avec son approbation. — *Ut non...* L'apôtre, pour terminer ce qu'il avait à dire sur ce sujet, signale le résultat qu'il espérait obtenir en pardonnant à l'incestueux : une sévérité trop rigoureuse aurait pu donner l'avantage à Satan relativement à ce malheureux, qui se serait peut-être perdu, par suite du désespoir. — *Cogitationes ejus*. Les pensées, les desseins perfides du prince des démons, qui tendent toujours à la ruine de l'Église et de ses membres.

12-13. Description de la première partie du voyage de saint Paul. Ce que nous avons lu dans les vers. 5-11 était une petite digression; l'auteur revient maintenant à son itinéraire, que les circonstances l'avaient obligé de modifier. Voyez les vers. 1-4. — *Troadem*. Ce fut sa première étape principale à partir d'Éphèse. Sur cette ville, où il s'était déjà arrêté antérieure-

Troas pour *prêcher* l'évangile du Christ, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une porte,

13. je n'eus point l'esprit en repos, parce que je n'y avais pas trouvé Tite, mon frère; mais, ayant pris congé d'eux, je partis pour la Macédoine.

14. Grâces soient à Dieu, qui nous fait toujours triompher dans le Christ Jésus, et qui répand par nous le parfum de sa connaissance en tout lieu.

15. Car nous sommes pour Dieu la bonne odeur du Christ, à l'égard de ceux qui sont sauvés, et à l'égard de ceux qui périssent :

propter evangelium Christi, et ostium mihi apertum esset in Domino,

13. non habui requiem spiritui meo, eo quod non invenerim Titum, fratrem meum; sed valefaciens eis, profectus sum in Macedoniam.

14. Deo autem gratias, qui semper triumphat nos in Christo Jesu, et odorem notitiæ suæ manifestat per nos in omni loco;

15. quia Christi bonus odor sumus Deo, in iis qui salvi fiunt, et in iis qui pereunt :

ment, voyez Act. xvi, 8, 11 et les notes. — *Propter evangelium...* C.-à-d., pour y annoncer l'évangile. Les circonstances extérieures paraissent favorables à l'apôtre (*et ostium mihi...*; sur cette locution, voyez I Cor. xvi, 9 et le commentaire); néanmoins, les impressions douloureuses qu'il ressentait depuis que ses rapports s'étaient tendus avec la chrétienté de Corinthe l'empêchèrent d'en profiter. — *In Domino.* C.-à-d.: par la grâce du Christ. Ou bien: dans le Christ envisagé comme l'élément du succès. — *Requiem spiritui...* (τῷ πνεύματι μου). La partie la plus relevée de son âme était elle-même profondément troublée. — *Eo quod non...* Son disciple Tite, qu'il avait envoyé à Corinthe pour apprécier l'effet produit par sa première lettre, et qui devait lui rapporter des nouvelles à Troas, ne l'ayant pas encore rejoint dans cette dernière ville, il fut impossible à l'apôtre de contenir davantage son impatience pleine d'angoisse, et il s'embarqua pour la Macédoine. — *Fratrem meum.* C'était en réalité son fils spirituel; mais il lui donne ici le nom de frère, parce qu'ils avaient prêché ensemble l'évangile. Cf. viii, 23. — *Profectus... in Macedoniam.* Conformément à son second itinéraire. Cf. I Cor. xvi, 5 et ss.

14-17. Action de grâces à Dieu au sujet des triomphes remportés par les prédicateurs de l'évangile. — *Deo... gratias...* Cette expression de reconnaissance s'échappe tout à coup du cœur de Paul, en souvenir non seulement de ses succès apostoliques en Macédoine, mais aussi de la joie qu'il avait ressentie au milieu de ses travaux, lorsque Tite lui avait apporté des nouvelles rassurantes de Corinthe. Cf. vii, 6 et ss. — *Qui triumphat...* Non pas: Qui triomphe de nous, ses apôtres, et qui nous conduit en tous lieux comme des vaincus de sa grâce; mais: qui nous fait remporter la victoire. « Triomphare », comme θριαμβεύειν, a ces deux significations, et la première n'est pas inconnue de saint Paul (cf. Col. ii, 15); toutefois, la seconde convient seule au contexte. — *In Christo...* C.-à-d.: par l'intermédiaire du Christ. — *Et odorem notitiæ...* Cette métaphore explique la précédente, et montre combien grands étaient les succès des

prédicateurs évangéliques. Au lieu du pronom *sus*, mieux vaudrait « *ejus* », car l'écrivain sacré semble avoir voulu parler plutôt de la connaissance de Jésus-Christ, mentionnée en dernier lieu, que de celle de Dieu le Père. Le grec ἀρωματίζω est ambigu. Cette connaissance se répandait en tous lieux, à la suite des missionnaires, pareille à un parfum qui remplit l'air sur les pas de celui qui en est imprégné. La comparaison serait empruntée, d'après quelques commentateurs, à la coutume antique de brûler des parfums sur le parcours des triomphateurs (voyez Ovide, *Trist.*, ii, 4). Il vaut mieux dire qu'elle provenait de la suave odeur de l'encens sacré, ou des sacrifices offerts au Seigneur. Cf. Lev. i, 9, 13 et ii, 2; Eph. v, 2; Phil. iv, 18, etc. — Le vers. 15 en fait une autre application, nous montrant les ouvriers apostoliques semblables eux-mêmes à un parfum qui plaît à Dieu: *Christi bonus odor...* Deo. C'est par suite de leur union perpétuelle avec Jésus-Christ qu'ils ont cette qualité. Aussi, à ce point de vue, peu importe le résultat de la prédication considérée en elle-même: qu'on l'écoute et qu'on soit sauvé par elle (*in iis qui salvi...*), ou qu'on la repousse et qu'on soit damné (*in iis qui pereunt*), les prédicateurs demeurent dans ces deux cas la bonne odeur du Christ. — Le vers. 16 reprend en sous-œuvre, mais en renversant leur ordre, ces deux effets du ministère évangélique, pour faire une troisième application de la comparaison: *aliis quidem... aliis...* « C'est comme si deux courants d'air traversaient



Alabastrum corinthien en argile peinte.

16. aliis quidem odor mortis in mortem, aliis autem odor vitæ in vitam. Et ad hæc quis tam idoneus?

17. Non enim sumus sicut plurimi, adulterantes verbum Dei; sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur.

16. aux uns, une odeur de mort, pour la mort; aux autres, une odeur de vie, pour la vie. Et qui suffira pour cette tâche?

17. Car nous ne sommes pas comme plusieurs, qui frelatent la parole de Dieu; mais c'est avec sincérité, comme de la part de Dieu, devant Dieu, dans le Christ, que nous parlons.

### CHAPITRE III

1. Incipimus iterum nosmetipsos commendare? aut numquid egemus, sicut

1. Commençons-nous de nouveau à nous recommander nous-mêmes? ou

l'atmosphère, apportant deux odeurs différentes, l'une suave et vivifiante, l'autre mauvaise et narcotique. Sans doute elles viennent toutes les deux de la même source, mais elles prennent la nature du milieu par lequel elles passent... Ainsi, en arrivant aux hommes, l'air est ou vicié, ou maintenu dans ses bonnes qualités, et sert à hâter la mort des uns, comme à fortifier la vie des autres.» — En contemplant la haute dignité des apôtres et les grands résultats produits par eux, Paul ne peut retenir son émotion: *Et ad hæc quis...?* La particule *tam* n'a rien qui lui corresponde dans le grec, où on lit seulement: Et qui est apte à ces choses (c.-à-d., à ce rôle admirable)? Cette question ne reçoit pas de réponse directe; mais notre auteur fait bien connaître sa pensée au vers. 17, en opposant sa propre conduite et celle des autres bons prédicateurs à celle des faux apôtres: *Non... sumus sicut plurimi...* C'est donc comme s'il disait: Par la grâce de Dieu nous sommes aptes, nous, à remplir la sainte et glorieuse mission que j'ai décrite. — *Plurimi*. Dans le grec: οἱ πολλοί, avec l'article: les nombreux. Les missionnaires pervers ne manquaient donc pas à Corinthe. — *Adulterantes*. Le verbe *καπηλεύειν* signifie au propre: «cauponer», être marchand de vin; puis, au figuré: falsifier, parce que beaucoup de ces marchands sans conscience frelatent le vin. C'est dans le second sens qu'il est employé ici, par allusion aux doctrines fausses, étrangères, par lesquelles ces mauvais prédicateurs falsifiaient la doctrine évangélique (*verbum Dei*). — Suit un contraste très énergiquement présenté, qui nous ramène à ce que Paul a dit plus haut (I, 12 et ss.) de sa loyauté et de sa sincérité: *sed ex sinceritate...* D'après le grec: Mais comme (ὡς) avec sincérité. C.-à-d., comme on fait lorsqu'on parle sincèrement. — *Sicut ex Deo*. Comme on fait lorsqu'on est inspiré d'en haut. — *Coram Deo*: l'ayant toujours sous les yeux comme témoin et comme juge. Cf. Rom. iv, 17. — *In Christo*: de même que des instruments sont unis à la main qui les emploie.

§ II. — *Les fonctions d'un apôtre*. III, 1-IV, 6.

En vérité, c'est encore une digression qui commence ici, pour ne s'achever qu'avec le chapitre VII. «Longue et célèbre digression, qui peint tour à tour la gloire de l'apostolat et ses peines.» On pourrait même dire qu'elle s'est ouverte au chap. II, vers. 4. «La mention de ses prédications à Troas suggère à l'auteur la pensée de son ministère en général, de son but, de ses moyens, de ses chances, de sa gloire et de ses périls; il se laisse aller à toutes ces considérations, avec un abandon de cœur et une supériorité de vues qui font de cette partie de l'épître l'une des pages les plus éloquentes qu'il ait jamais écrites.» On peut en ranger les idées multiples sous ces trois chefs: 1° les fonctions d'un apôtre, III, 1-IV, 6; 2° les souffrances d'un apôtre, IV, 7-v, 10; 3° la vie d'un apôtre, v, 11-vii, 1.

1° Les lettres de recommandation de saint Paul. III, 1-3.

CHAP. III. — 1-3. Ce petit passage est très fin, très délicat, bien capable de toucher les lecteurs. — *Incipimus...*? Réfléchissant sur ses dernières paroles, l'apôtre craint que ses adversaires n'y voient une recommandation personnelle, un mouvement de vaine complaisance. Il écarte aussitôt ce reproche, en démontrant qu'après des Corinthiens il n'a nul besoin de recommandation, attendu que leur Église, fondée par lui, est une «*Epistola commendatitia*» vivante, dont il a le droit de se prévaloir devant tout le monde chrétien. — *Commendare*, συνιστάειν. Verbe fréquemment employé dans cette lettre. Cf. IV, 2; v, 12; vi, 4; vii, 11; x, 12, 18; xii, 1. — L'adverbe *iterum* fait probablement allusion à la première épître, dont certaines parties (par exemple, les chap. I-IV; v, 9, 14, etc.) pouvaient être interprétées par les ennemis de Paul dans un sens malveillant, comme s'il s'y louait et s'y prêchait lui-même. — *Aut numquid...*? Il y a beaucoup d'ironie dans cette seconde question. Le trait *sicut qui-*

avons-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recommandation auprès de vous, ou de votre part ?

2. C'est vous qui êtes notre lettre, écrite dans nos cœurs, connue et lue par tous les hommes.

3. Vous êtes manifestement la lettre du Christ, rédigée par nous, et écrite, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, *sur vos cœurs*.

4. Cette assurance, nous l'avons par le Christ auprès de Dieu ;

5. non que nous soyons capables par

quidam, commendatitiis epistolis ad vos, aut ex vobis ?

2. Epistola nostra vos estis, scripta in cordibus nostris, quæ scitur et legitur ab omnibus hominibus ;

3. manifestati quod epistola estis Christi, ministrata a nobis, et scripta non atramento, sed spiritu Dei vivi ; non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus.

4. Fiduciam autem talem habemus per Christum ad Deum ;

5. non quod sufficientes simus cogi-

dam est un coup droit porté à ces adversaires sans scrupule, qui s'étaient introduits auprès des chrétiens de Corinthe, grâce à des lettres de recommandation écrites par des personnages influents. — *Litteræ*... Elles étaient fréquentes dans le monde juif et dans l'Église primitive. Cf. Act. xviii, 27 ; I Cor. xvi, 3, etc. — En un langage « aussi spirituel qu'insinuant », l'apôtre marque le motif pour lequel il n'a pas besoin de lettres de ce genre, soit adressées aux Corinthiens, soit écrites par eux : *Epistola nostra vos*... (vers. 2). Comp. I Cor. ix, 2-3, où il leur



Genie tenant un diptyque.  
(Peinture de Pompéi.)

a dû qu'ils étaient comme le sceau de son apostolat. — *Scripta in cordibus*... Et non sur du papier ou du parchemin. Paul avait conscience de ce qu'il avait fait pour les Corinthiens, et aussi de l'affection qu'il leur portait. Cf. vii, 3, etc. — *Quæ scitur*... En effet, le contenu de cette lettre mystique consistait en des faits connus de tous : l'origine et les prompts développements de l'Église de Corinthe. — Le participe *manifestati* (vers. 3) se rattache aux mots « vos estis » du vers. 2. Il équivaut à la formule : Il est évident que vous êtes... L'apôtre veut expliquer sa comparaison. Sa lettre de recommandation est réellement admirable et unique, car le Christ en est lui-même le véritable auteur (*epistola... Christi*), en ce sens que c'est lui qui a donné la foi et les autres vertus chrétiennes aux Corinthiens ; Paul et ses coopérateurs l'avaient pour ainsi dire écrite sous la dictée du Sauveur (*ministrata a nobis*), en prêchant l'évangile à Corinthe. — Les matériaux

qui avaient servi à composer cette lettre étaient très remarquables aussi. En guise d'encre, l'Esprit du Dieu vivant (*non atramento, sed...*) ; c.-à-d., l'efficacité merveilleuse de l'Esprit-Saint, au lieu des moyens humains. Comme saint Paul l'a justement affirmé I Cor. ii, 4, sa prédication à Corinthe n'avait pas consisté « in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione Spiritus et virtutis ». Au lieu de tablettes de pierre, les cœurs mêmes des fidèles (*non in tabulis..., sed...*). Ce trait fait certainement allusion aux tables de la loi, données autrefois par Dieu à Moïse (cf. Ex. xxxi, 18 ; xxxii, 15-16), et aux anciens oracles par lesquels le Seigneur avait promis que, sous la nouvelle alliance, ses préceptes seraient gravés directement sur les cœurs (cf. Jer. xxxi, 31-33 ; Ez. xxxvi, 26). Il sert donc de transition à la comparaison qui va être aussitôt établie entre les ministres de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau.

2° Combien l'apostolat l'emporte sur le ministère de l'ancienne alliance. III, 4-18.

4-6. Introduction : si l'apôtre est à la hauteur de sa noble mission, il le doit à Dieu, non à lui-même. — *Fiduciam... talem*. C.-à-d., d'une manière directe, la confiance, et même la certitude, que les Corinthiens étaient pour Paul une lettre de recommandation vivante (comp. les vers. 2-5) ; puis, comme ce n'était là qu'une pensée subsidiaire, la confiance d'être apte à remplir ses hautes fonctions (cf. ii, 16-17). — *Per Christum ad Deum*. Ces mots désignent la cause médiatrice et le terme de son apostolat. Les vers. 5 et 6 en donnent un admirable commentaire : de lui-même, l'apôtre ne peut rien ; avec la grâce de Dieu, il est capable de tout. — *Non quod sufficientes*... Acte de profonde humilité : saint Paul s'efface entièrement et reconnaît être, dans la sphère surnaturelle, le plus faible et le plus impuissant des hommes. — La locution *cogitare aliquid*, un peu vague par elle-même, a été prise tantôt dans son acception la plus générale, tantôt dans un sens plus restreint. La plupart des anciens commentateurs et des théologiens lui font désigner tout le domaine spirituel sans exception. Voyez saint Augustin, de *Dono per-*

tare aliquid a nobis quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est,

6. qui et idoneos nos facit ministros novi testamenti, non littera, sed spiritu; littera enim occidit, spiritus autem vivificat.

7. Quod si ministratio mortis, litteris deformata in lapidibus, fuit in gloria, ita ut non possent intendere filii Israel in faciem Moysi, propter gloriam vultus ejus, quæ evacuatur,

nous-mêmes de penser quelque chose, comme de nous-mêmes; mais notre capacité vient de Dieu,

6. qui nous a aussi rendus propres à être les ministres de la nouvelle alliance, non par la lettre, mais par l'esprit; car la lettre tue, et l'esprit vivifie.

7. Or, si le ministère de la mort, gravé en lettres sur des pierres, a été tellement entouré de gloire, que les enfants d'Israël ne pouvaient fixer la face de Moïse, à cause de l'éclat de son visage, qui devait pourtant s'évanouir,

pet., 13 (« quod attinet ad pietatis viam et verum Dei cultum ») et de *Prædic. sanct.*, 9, le concile d'Orange, II, 7 (« quod ad salutem pertinet vitæ æternæ »), Estius, etc. Nous croyons que telle est la meilleure interprétation. D'autres, en assez grand nombre, à la suite de Théodoret, etc., croient que saint Paul n'a eu en vue dans ce passage que le ministère apostolique; la pensée serait donc que le choix des moyens d'action, la composition des discours, le succès de la prédication, etc., ne dépendent en rien de l'apôtre, mais seulement de Dieu.

— Les mots *a nobis quasi...* se rapportent plutôt à « suffisientes » qu'à « cogitare », comme on le voit par la suite de la phrase : *sed sufficientia... ex Deo...* La seconde moitié de la formule, *quasi ex nobis*, précise davantage la première. En effet, la préposition ἀπό (« a »), marque une origine plus rapprochée, et ἐξ (« ex ») une source plus éloignée. Saint Paul veut donc dire qu'il ne peut rien, ni de près ni de loin, dans le domaine en question, sans un secours spécial du Seigneur. — *Qui et idoneos...* (vers. 6). En leur confiant une mission, Dieu ne manque pas d'accorder à ses ministres tout ce dont ils ont besoin pour s'en bien acquitter. — *Novi Testamenti*. L'alliance fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, par opposition à l'ancienne, établie entre Jéhovah et les Israélites. Cf. Jer. xxxi, 31 et ss.; Hebr. ix, 15, etc.

— *Non littera, sed...* Il faudrait, d'après le grec : Non de la lettre, mais de l'esprit. Ce double génitif, qui dépend aussi de « ministri », a pour but de caractériser la nouvelle alliance, par contraste avec l'ancienne. Ce qui formait la base et la substance du système théocratique institué sur le Sinaï, c'était la lettre, le commandement écrit, qui prescrivait des actes perpétuels d'obéissance, sans donner par lui-même la force nécessaire pour les accomplir. Au contraire, dans la nouvelle alliance, l'Esprit de Dieu est communiqué aux chrétiens comme un principe vivant et vivifiant, qui les transforme, les régénère et leur facilite la victoire. Cf. Joan. i, 17; Rom. ii, 29 et vii, 6; Hebr. x, 29, etc. — *Littera enim...* Raison pour laquelle les ouvriers évangéliques doivent convertir le monde, non par la loi ancienne ou par la lettre, mais par l'Esprit-Saint. Paul a lui-même commenté ailleurs magnifiquement

ces deux assertions. Voyez surtout Rom. vii, 7-13 et viii, 10 et ss.; I Cor. xv, 56. Quoique bonne en elle-même, la loi mosaïque produisait souvent la mort spirituelle, en poussant à la rébellion par ses injonctions multipliées, difficiles à remplir, tandis que l'Esprit divin communique dès ici-bas aux chrétiens la vraie vie morale, et plus tard la vie éternelle.

7-11. Trois motifs de la supériorité du rôle des apôtres sur celui des ministres de l'Ancien Testament. Intéressant parallèle, qui se compose de trois arguments « a majori ad minus ». — Premier argument, vers. 7-8 : *Quod si..., quomodo non magis...?* Moïse a apporté aux Hébreux les tables de la loi, qui opéraient la mort; les apôtres transmettent au monde les grâces de l'Esprit sanctificateur. — *Ministratio*. Le grec διακονία serait mieux traduit par « ministerium » (traduction qu'adopte habituellement la Vulgate). — *Mortis*. L'antithèse avec le « ministère de l'esprit » (comp. le vers. 8) aurait demandé que l'écrivain sacré employât ici l'expression « ministère de la lettre » (comp. le vers. 6); mais il modifie à dessein la formule, pour marquer cette fois l'effet au lieu de la cause. Le ministère de Moïse est ainsi nommé, parce que ce saint personnage apporta du Sinaï les tables de la loi, qui étaient un principe de mort, ainsi qu'il vient d'être dit. — *Deformata*. C.-à-d., « insculpta » (ἐντετυπωμένη). Paul applique au ministère lui-même ce qui convenait en réalité à la loi : c'est celle-ci qui était gravée en lettres sur la pierre. Il insinue par là que le ministère de Moïse avait un fait matériel pour base et pour garantie, tandis que celui des apôtres était entièrement spirituel. — *Fuit in gloria*. C'est autour de ce trait que roule une partie considérable de la comparaison, dans ce verset et dans les suivants. Il fait allusion, comme on le voit par les mots *ita ut non... propter gloriam...*, aux rayons miraculeux qui, d'après l'Exode, xxxiv, 29 et ss., s'échappaient du visage de Moïse, lorsque celui-ci descendait du Sinaï, portant les tables de la loi. — *Non possent intendere* (ἀνεύρειν, regarder fixement). On lit dans l'Exode, xxxiv, 30 : Aaron et les enfants d'Israël, lorsqu'ils virent le visage resplendissant de Moïse, craignaient de s'approcher de lui. Saint Paul avait puisé dans la tradition juive ce développement,



8. combien le ministère de l'esprit ne sera-t-il pas plus glorieux ?

9. En effet, si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire.

10. Et même ce qui a été brillant dans le premier n'a pas été glorieux, en comparaison de la gloire éminente du second.

11. Car si ce qui devait finir a été glorieux, ce qui demeure sera beaucoup plus glorieux.

12. Ayant donc une telle espérance, nous usons d'une grande liberté ;

13. et nous ne faisons pas comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, afin que les enfants d'Israël ne vissent pas sur son visage ce qui devait disparaître.

8. quomodo non magis ministratio spiritus erit in gloria ?

9. Nam si ministratio damnationis gloria est, multo magis abundat ministerium justitiæ in gloria.

10. Nam nec glorificatum est quod claruit in hac parte, propter excellentem gloriam.

11. Si enim quod evacuatur, per gloriam est, multo magis quod manet, in gloria est.

12. Habentes igitur talem spem, multa fiducia utimur ;

13. et non sicut Moyses ponebat velamen super faciem suam, ut non intenderent filii Israel in faciem ejus, quod evacuatur ;

que signale aussi Philon, de Vit. Mos. — *Quæ evacuatur*. Cet éclat n'était que passager, et pourtant il manifestait la grandeur du ministère de Moïse : que dire de la gloire et de la dignité du ministère évangélique (vers. 8), qui est une *ministratio spiritus* (avec deux articles dans le grec : le ministère de l'esprit), et non pas un ministère de mort ? — Second argument, vers. 9-10 : *Nam si...* Ce nouveau contraste est tout entier renfermé dans les mots *ministratio damnationis* et *ministerium justitiæ*, qui équivalent aux expressions : « ministère de la mort et ministère de l'esprit » des versets précédents. En tant qu'elle excitait au péché (comp. le vers. 6), la loi mosaïque provoquait contre les pécheurs la colère de Dieu et ses terribles jugements ; la nouvelle alliance, qui fait descendre l'Esprit-Saint sur les hommes, les justifie par là-même devant Dieu. Cf. Rom. I, 17 et III, 23 ; Gal. III, 13, etc. — *Gloria est*. Mieux vaudrait : « Gloria fuit ». Le verbe n'est pas exprimé dans le texte grec ; mais le sens demande le prétérit.

— Le vers. 10 accentue davantage encore cette seconde antithèse : *Nam nec* (d'après les meilleurs manuscrits : « nam non »)... Paul veut dire que ce qu'il y a eu d'éclatant, de glorieux (*quod glorificatum...*) dans le ministère de Moïse (*in hac parte*) cesse d'être un éclat, une gloire (*nec glorificatum est*), si on le compare à la gloire beaucoup plus réelle du rôle des prédicateurs de l'évangile (*propter excellentem...* ; dans le grec : à cause de la gloire supérieure). « C'est ainsi que, pendant la nuit, la lumière d'une lampe paraît très brillante ; mais en plein midi elle disparaît, et on ne la regarde même pas comme une lumière. » (Théodoret.)

— *Si enim...* Troisième argument, vers. 11 : la gloire du ministère de Moïse a été transitoire ; celle des apôtres doit demeurer à jamais. — *Quod evacuatur*. Cette épithète sert maintenant à qualifier le ministère de Moïse, de même qu'elle avait caractérisé plus haut sa

gloire (comp. le verset 7<sup>b</sup>). Au contraire, le ministère apostolique est caractérisé par les mots *quod manet*. La loi devait prendre fin à l'avènement du Christ (cf. Gal. III, 24, etc.) ; l'évangile durera jusqu'à la consommation des siècles. Par suite, autant ce qui est perpétuel l'emporte sur ce qui est temporaire, autant la gloire des ministres du Nouveau Testament dépasse celle des ministres du système légal. — *Per gloriam est*. On plutôt « fuit », comme au vers. 9.

12-13. La conscience de sa haute dignité et la certitude où il est d'obtenir une gloire sans fin donnent à l'apôtre une sainte assurance pour exercer son ministère. — *Talem spem* : l'espoir de posséder un jour la gloire éternelle qui est destinée aux prédicateurs de la foi. — *Fiducia*. Le substantif *παρρησία*, employé environ trente fois dans le Nouveau Testament, désigne, à la lettre, l'action de « tout dire » (*παρρησιάζομαι*). — *Et non sicut...* (vers. 13). La phrase est elliptique : Et nous ne mettons pas un voile sur notre visage, comme Moïse. Saint Paul continue de comparer entre eux le médiateur de l'ancienne alliance et les prédicateurs de l'évangile. — Le trait *ponebat velamen...* est emprunté au même récit de l'Exode, xxxiv, 34-35. Bien loin de se voiler la face, ainsi que faisait Moïse toutes les fois qu'il communiquait aux Hébreux les révélations divines, les apôtres du Christ annonçaient ouvertement et avec assurance l'évangile au monde. — *In faciem*. La Vulgate a dû lire : *εἰς πρόσωπον*, sur le visage. Le grec a la variante *εἰς τὸ τέλος*, que la plupart des Pères latins traduisent très exactement par « in finem ». Les mots *ejus quod evacuatur* représentent, d'après le vers. 11<sup>a</sup>, le ministère transitoire de Moïse, et, d'une manière indirecte, la théocratie juive tout entière. L'apôtre signale donc ici la signification typique et symbolique très profonde du voile dont Moïse se couvrait le visage, dans ses

14. Sed obtusi sunt sensus eorum; usque in hodiernum enim diem idipsum velamen in lectione veteris testamenti manet non revelatum (quoniam in Christo evacuatur).

15. Sed usque in hodiernum diem, cum legitur Moyses, velamen positum est super cor eorum;

16. cum autem conversus fuerit ad Dominum, auferetur velamen.

17. Dominus autem spiritus est; ubi autem Spiritus Domini, ibi libertas.

18. Nos vero omnes revelata facie gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformamur, a claritate in claritatem, tanquam a Domini Spiritu.

14. Mais leurs esprits ont été endurcis; car jusqu'à ce jour, ce même voile demeure sans être levé, lorsqu'ils lisent l'Ancien Testament (car cette alliance est abolie par le Christ).

15. Ainsi jusqu'à ce jour, quand on lit Moïse, un voile est placé sur leur cœur;

16. mais, lorsqu'ils se seront convertis au Seigneur, le voile sera ôté.

17. Or le Seigneur est l'Esprit, et où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.

18. Et nous tous, qui contemplons la gloire du Seigneur à visage découvert, nous sommes transformés en la même image, de clarté en clarté, comme par l'Esprit du Seigneur.

relations avec le peuple hébreu. La fin d'une chose, c'est sa cessation; c'est aussi son but. Ces deux sens conviennent fort bien en cet endroit : le Messie était tout ensemble la fin et le but de la loi mosaïque (cf. Rom. x, 4<sup>a</sup>; Gal. III, 24, etc.). Or, d'après l'intention divine, Moïse, en cachant ainsi son visage, signifiait que les Israélites ne pouvaient pas encore contempler le Christ, auquel la loi devait aboutir un jour, tandis que les apôtres annonçaient clairement Jésus-Christ au monde, sans aucun voile. Comp. le vers. 18. — *Sed obtusi...* (vers. 14). Résultat produit sur l'esprit des anciens Hébreux par le voile symbolique de Moïse : leur intelligence fut comme endormie, hébétée. Et malheureusement leurs descendants, quoique Dieu leur eût envoyé de nombreux prophètes, qui soulevèrent, puis retirèrent peu à peu le voile, subirent plus tard, sous l'influence du démon (cf. IV, 4) et par leur propre faute, le même aveuglement, le même endurcissement. Saint Paul en faisait la triste expérience dans ses relations avec eux : *usque in hodiernum...* — *In lectione... manet...* La lecture de l'Ancien Testament révèle à tout instant le Messie (voyez le tome I, p. 2 et ss.). Mais les Juifs lisent leur Bible avec de mauvaises dispositions, qui interposent une sorte de voile entre leurs yeux et le texte sacré : voilà pourquoi ils ne remarquent pas que l'alliance du Sinaï a été abolie par le Christ (*quoniam in Christo...*), ainsi que l'ont si souvent prédit les prophètes. Il est moins bien de rattacher cette parenthèse à « velamen », comme si l'apôtre voulait dire que le Christ fait disparaître le voile aussitôt qu'on croit en lui. — *Sed usque...* (vers. 15). Même pensée qu'au vers. 14, avec de légers changements dans la forme. La proposition *cum legitur Moyses* (le Pentateuque figure ici tout l'Ancien Testament) correspond aux mots « in lectione veteris... », et *velamen... super cor...* à « velamen... manet... ». Dans les synagogues, les Juifs se couvrent réellement la tête d'un voile pour lire la sainte Écriture et pour faire

les prières liturgiques; mais il n'est pas certain que cette coutume fût déjà pratiquée à l'époque de saint Paul, ni qu'il y fasse allusion ici. — *Cum... conversus...* (vers. 16) : à savoir, le peuple juif. Comp. Rom. XI, 25 et ss., où l'apôtre annonce la conversion générale d'Israël à une certaine époque. — *Ad Dominum* : à Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Dominus autem...* (vers. 17). Cette ligne un peu obscure est destinée à expliquer et à compléter la pensée du vers. 16. La première proposition prépare la seconde, et celle-ci exprime un autre résultat très heureux, produit pour quiconque se soumet à Jésus-Christ. Le Seigneur (Jésus-Christ) est l'Esprit (*τὸ πνεῦμα*, avec l'article) : ces mots nous reportent au vers. 6, où il a été dit que l'Esprit-Saint est le principe de la loi nouvelle, par opposition à la lettre, à l'Ancien Testament. Ils ne signifient pas, évidemment, que Jésus-Christ et l'Esprit-Saint sont identiques, puisque, dans la proposition suivante, il est parlé de l'Esprit du Seigneur; ils marquent l'union étroite qui existe entre le Verbe incarné et la troisième personne de la Trinité, pour la direction de l'Église et des âmes. Voyez VIII, 9-11, où les termes Esprit de Dieu, Esprit du Christ et Christ sont de même traités comme synonymes en un sens. — *Ibi libertas* : la liberté à l'égard de la loi, dont les Juifs étaient comme les esclaves. — *Nos vero...* (vers. 18). A ces Juifs, dont le visage demeurait couvert d'un voile qui les empêchait de contempler le Messie-rédempteur, saint Paul oppose, avec l'accent joyeux du triomphe, tous les chrétiens (ce ne sont pas seulement les apôtres qui sont repré-



Juif en prière,  
la tête voilée.

## CHAPITRE IV

1. C'est pourquoi, ayant le ministère selon la miséricorde qui nous a été faite, nous ne faiblissons pas ;

2. mais nous rejetons les choses honteuses que l'on cache, ne nous conduisant point avec artifice, et n'altérant point la parole de Dieu, mais nous recommandant nous-mêmes à la conscience de tous les hommes, devant Dieu, par la manifestation de la vérité.

3. Si notre évangile est encore voilé, c'est pour ceux qui périssent qu'il est voilé,

4. pour les infidèles dont le Dieu de

1. Ideo habentes administrationem juxta quod misericordiam consecuti sumus, non deficiamus ;

2. sed abdicamus occulta dedecoris, non ambulantes in astutia, neque adulterantes verbum Dei, sed in manifestatione veritatis commendantes nosmetipsos ad omnem conscientiam hominum coram Deo.

3. Quod si etiam opertum est evangelium nostrum, in iis qui pereunt est opertum ;

4. in quibus Deus hujus sæculi excæ-

sentés par *omnes nos*), plongés dans de brillantes ciartés. — *Speculantes*. D'après le grec : contemplant dans un miroir. En effet, la vision complète et directe n'aura lieu que dans le ciel. — *Eandem imaginem*. C.-à-d., l'image du Christ. Nous lui sommes rendus semblables, ses traits moraux remplaçant peu à peu les nôtres (*transformamur*). — *A claritate in...* De gloire en gloire, comme s'exprime le grec. Il y a donc un progrès perpétuel dans la transformation, de sorte que, si nous le voulons, cette ressemblance avec Jésus-Christ devient chaque jour plus parfaite. — Le trait final, *tangam a... Spiritu*, révèle tout ensemble l'auteur et l'étendue de cette opération merveilleuse. Elle provient de l'Esprit de Jésus, de l'Esprit-Saint, et elle a lieu d'une manière conforme à sa toute-puissance.

3<sup>e</sup> Comment saint Paul comprend son devoir en face d'une mission si glorieuse. IV, 1-6.

CHAP. IV. — 1-2. Il prêche l'évangile ouvertement et sans peur. — *Ideo habentes...* Les vers. 14-18 du chap. III étaient une sorte de parenthèse ; Paul reprend maintenant la pensée qu'il avait commencée à développer auparavant, III, 12-13. — *Administrationem*. Dans le grec : le ministère. C.-à-d., les fonctions très honorables qui ont été décrites au chap. III, 6-11. — *Juxta quod* (καθώς, « quemadmodum ») *misericordiam...* L'humble apôtre reconnaît de nouveau qu'il n'exerce son rôle qu'en vertu d'une miséricorde particulière du Seigneur. Cf. III, 6. — *Non deficiamus*. Il ne faiblit point, il ne perd pas courage, malgré les difficultés qu'il rencontre à tout instant. — *Abdicamus*. Au parfait dans le grec : Nous avons rejeté (loin de nous). — *Occulta dedecoris*. A la lettre : les choses cachées de la honte. C.-à-d., ce que la honte cache et ne laisse point paraître au grand jour. Plus clairement encore : ce que l'on cache parce qu'on en rougit. Dans ce verset, saint Paul

fait à la fois son apologie personnelle et de la polémique contre ses adversaires (cf. II, 17 ; III, 6). Ceux-ci, animés de motifs égoïstes lorsqu'ils prêchaient l'évangile, taisaient les vérités qui auraient pu déplaire aux auditeurs et avaient recours à mille moyens détournés, misérables, comme l'indiquent les traits suivants, qui sont le meilleur commentaire de celui-ci. — *Non... in astutia*. Sur la droiture de Paul, voyez I, 12. — *Neque adulterantes...* Comp. II, 17 et les notes. — *Sed in manifestatione...* Il ne se recommandait lui-même que par un zèle fidèle à annoncer la vérité (l'évangile) dans toute sa pureté dogmatique et morale. — *Ad omnem conscientiam...* C.-à-d., à la conscience de tous les hommes. Il s'adressait donc aux consciences et non pas aux mauvaises passions, à la manière des faux apôtres. — *Coram Deo* : sous le regard de Dieu, qu'on ne saurait tromper.

3-4. Malgré ses efforts et ceux de ses collaborateurs, l'évangile demeure voilé à un grand nombre d'hommes ; la faute en est uniquement à ces derniers. — Paul répond à une objection tacite : *Quod si etiam* (même à présent, quoi que nous ayons fait pour manifester à tous la vérité) *opertum...* Cela n'était que trop vrai : le voile dont il a été parlé ci-dessus recouvrait bien des intelligences et bien des cœurs lorsque retentissait la prédication évangélique (*evangelium nostrum*). — L'apôtre donne deux raisons de ce douloureux phénomène. En premier lieu, l'action personnelle des hommes demeurés incrédules (*in iis qui pereunt...*) ; ils ont pris d'eux-mêmes le chemin qui conduit à la perdition. En second lieu, l'action du démon, qui a aveuglé ces malheureux (*in quibus... excæcavit...*). Car c'est Satan qui est désigné par l'expression remarquable *Deus hujus sæculi* ; il est en mauvaise part le Dieu du monde incrédule et pervers, dominant sur lui et recevant de lui

cavit mentes infidelium, ut non fulgeat illis illuminatio evangelii gloriæ Christi, qui est imago Dei.

5. Non enim nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum, nos autem servos vestros per Jesum;

6. quoniam Deus, qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei, in facie Christi Jesu.

7. Habemus autem thesaurum istum

ce siècle a aveuglé les esprits, afin que ne brille pas pour eux la lumière du glorieux évangile du Christ, qui est l'image de Dieu.

5. Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais Jésus-Christ notre Seigneur, et nous, nous sommes vos serviteurs en Jésus;

6. parce que le Dieu qui a dit à la lumière de resplendir du sein des ténèbres, a fait luire aussi sa clarté dans nos cœurs, pour que nous fassions briller la connaissance de la gloire de Dieu en la personne du Christ Jésus.

7. Mais nous avons ce trésor dans des

des hommages. Comp. les formules semblables employées par Jésus-Christ ou par saint Paul : le prince de ce monde (Joan. xii, 31 et xiv, 30); le prince de la puissance de l'air, l'esprit qui agit maintenant dans les fils de la rébellion (Eph. ii, 2), le prince de ce monde de ténèbres (Eph. vi, 12), etc. Plusieurs Pères n'ont pas cru pouvoir admettre cette interprétation, craignant de favoriser les Manichéens et certains gnostiques, qui distinguaient le Dieu bon et le Dieu mauvais. Pour s'y soustraire, ils rattachaient, par une inversion grammaticale, les mots « hujus sæculi » à « infidelium » (Dieu a aveuglé les esprits des incrédules de ce siècle). Mais il n'y a pas doute que tel est le vrai sens, et des docteurs anciens et nombreux l'ont adopté sans hésiter, comme le font la plupart des exégètes modernes. — *Ut non fulgeat...* C'est l'intention que le démon se proposait en aveuglant les âmes. — *Illuminatio* (φωτισμός): la splendeur de l'évangile, ses rayons illuminateurs. — Le trait *gloriæ Christi* représente le thème général de la prédication chrétienne; elle révèle la gloire du Christ et sa nature divine. Cette gloire ne consiste pas pour lui, comme pour Moïse, en un éclat d'emprunt, en un reflet de la splendeur divine; c'est une gloire créée, personnelle, éternelle, puisque le Sauveur est l'image substantielle du Père : *qui est...* Cf. Col. i, 15; Hebr. i, 3, etc.

5-6. Paul et d'autres missionnaires travaillent de tout leur pouvoir à répandre au loin cette lumière, que Dieu a fait briller à leurs yeux. — *Non enim...* Le vers. 5 est parallèle au vers. 2. L'apôtre y plaide encore indirectement pour lui-même et contre ses adversaires. — *Non... nosmetipsos...* Pas la moindre trace d'égoïsme dans sa prédication, qui concernait toujours le Christ et rien que le Christ. Il ne songeait qu'à s'effacer, pour le faire mieux paraître. — *Jesum... Dominum...* Le nom complet du divin Rédempteur est cité d'une manière solennelle. Le pronom *nostrum* manque dans le grec. — *Nos... servos...* C.-à-d., nous nous présentons comme les serviteurs de tous. — *Per Jesum.* Plutôt : à cause de Jésus. C'était pour lui que les apôtres se faisaient si humbles et se mettaient aux

pieds de tous les chrétiens. — *Quoniam Deus...* (vers. 6). S'ils prêchaient ainsi Jésus-Christ sans jamais se lasser, c'était pour mieux réaliser le plan de Dieu, qui ne leur avait communiqué sa lumière qu'afin qu'ils la fissent briller partout à leur tour. — *Dixit de tenebris...* Allusion à l'histoire de la création, Gen. i, 3. En même temps, beau rapprochement « entre cette illumination du monde primitif par la lumière nouvellement créée » et l'illumination spirituelle des ouvriers évangéliques à l'époque de la création du monde messianique. — Toutefois, ce n'était pas seulement pour eux qu'ils avaient reçu la lumière, mais pour tous les hommes : *ad illuminationem...* — Les mots *in facie Christi...* se rattachent étroitement à *claritatis Dei*. La gloire de Dieu se manifeste sur le visage du Christ, qui est, d'après le vers. 4<sup>b</sup>, l'image vivante de son Père. Cf. Joan. i, 14.

§ III. — *Les souffrances d'un apôtre.* IV, 7-V, 10.

Ici, saint Paul « passe au revers de son tableau. Après avoir exalté la dignité du ministère évangélique, il en retrace aussi les difficultés et les peines; il le fait cependant de manière à insister sur les considérations et les expériences qui le mettent au-dessus des faiblesses humaines ».

1<sup>o</sup> Contraste entre la haute dignité des apôtres et leur vie abjecte, humiliée. IV, 7-12.

C'est vraisemblablement encore dans un but apologétique que saint Paul trace cette touchante description, qui rappelle I Cor. iv, 8-13. Ses adversaires prétendaient que ses humiliations et ses souffrances étaient indignes d'un vrai ministre du Christ; il décrit les admirables compensations que Dieu lui ménageait.

7-12. Faibles par eux-mêmes, les apôtres reçoivent d'en haut une vigueur surnaturelle indomptable. — *Thesaurum istum.* C.-à-d., le ministère apostolique. — *In vasis fictilibus.* Par conséquent, dans des vases très fragiles. L'opposition ne pouvait pas être plus frappante; du côté de Dieu, la lumière, la grâce, et surtout la vocation d'apôtre; du côté de l'homme, la faiblesse et même l'impuissance. — Le Seigneur a voulu qu'il en fût ainsi pour que la

vases de terre, afin que la grandeur appartienne à la puissance de Dieu, et non pas à nous.

8. En toutes choses nous souffrons la tribulation, mais nous ne sommes pas accablés; nous sommes en perplexité, mais non désespérés;

9. nous sommes persécutés, mais non pas abandonnés; nous sommes abattus, mais non perdus;

10. portant toujours dans notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre corps.

11. Car, nous qui vivons, nous sommes sans cesse livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre chair mortelle.

12. La mort agit donc en nous, et la vie en vous.

in vasis fictilibus, ut sublimitas sit virtutis Dei, et non ex nobis.

8. In omnibus tribulationem patimur, sed non angustiamur; aporiamur, sed non destituimur;

9. persecutionem patimur, sed non derelinquimur; dejicimur, sed non perimus;

10. semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris.

11. Semper enim nos, qui vivimus, in mortem tradimur propter Jesum, ut et vita Jesu manifestetur in carne nostra mortali.

12. Ergo mors in nobis operatur, vita autem in vobis.

gloire de l'œuvre revint uniquement à lui : *ut sublimitas...*, et non... Dans le grec : « *Ut sublimitas virtutis sit Dei et non...* » C.-à-d., afin qu'on reconnût sans peine que tout ce qu'il y a d'extraordinaire dans la force manifestée par les apôtres (leurs miracles, les succès de leur prédication, etc.) provient de Dieu seul, et non d'eux-mêmes. — *In omnibus* (év πᾶσι, en tout; ou de toute façon)... Saint Paul décrit dans une série d'antithèses pleines de vigueur, vers. 8-10, quelques-unes des souffrances auxquelles un apôtre est en butte. Il en avait fait une expérience presque quotidienne. La première partie de la description développe les mots « *in vasis fictilibus* »; la seconde, les mots « *sublimitas... virtutis Dei* ». Ainsi le sentiment de la plus parfaite humilité s'associe à celui de la force qui triomphe de tout en Dieu. Dans le grec, les verbes des vers. 8 et 9 sont au participe; ce qui peint une situation permanente : « *Tribulati, sed non angustati; inopiam passi, sed non destituti...* », etc. — *Patimur sed...* La première antithèse (vers. 8<sup>a</sup>) est générale et embrasse tous les genres de souffrances que peut endurer un ministre de Jésus-Christ. — *Non angustiamur*. Le verbe grec signifie : être resserré dans un espace tellement étroit, qu'on ne sait pas où l'on trouvera une issue. — Seconde antithèse (vers. 8<sup>b</sup>). Le mot latin *aporiamur* est calqué sur le grec ἀποροῦμενοι, qui marque un embarras extrême. — *Non destituimur*. Dans le texte original, ce trait forme un jeu de mots avec le précédent : οὐκ ἐξαποροῦμενοι. — Troisième antithèse : *Persecutionem...*, sed non... (vers. 9<sup>a</sup>). Persécutés par les hommes, les apôtres ne sont pas abandonnés de Dieu. — Quatrième antithèse : *Dejicimur, sed...* (vers. 9<sup>b</sup>). Atteints et saisis par leurs cruels ennemis, ils sont renversés à terre; mais ils ne périssent pas, car Dieu les délivre aussitôt. — *Semper...* (vers. 10). Cinquième et dernière antithèse, qui résume toutes les autres et qui montre pourquoi le Seigneur manifeste ainsi

sa puissance à l'égard de ces vases d'argile. Si la vie d'un apôtre est une mort quotidienne (cf. I Cor. xv, 31), c'est aussi « une existence où l'on vit tout en mourant », de manière à reproduire la mort (*mortificationem* a ce sens) et la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Le verbe *circumferentes* fait image. Partout où ils allaient, les missionnaires du Christ portaient avec eux, visibles sur leurs corps, les traces des persécutions qu'ils avaient endurées et par lesquelles ils représentaient le Messie souffrant. Mais ils représentaient aussi, dans l'intention de Dieu, le Christ ressuscité, puisqu'ils avaient triomphé comme lui de toutes les afflictions et de toutes les tortures : *ut et vita Jesu...* Au lieu du pluriel *in corporibus nostris*, mieux vaudrait la leçon « *in corpore nostro* », que favorisent presque tous les manuscrits grecs. — *Semper enim...* (vers. 11). L'apôtre répète, en la variant légèrement, la pensée exprimée au vers. 10, pour la rendre plus claire encore. — Le trait *nos qui vivimus* contraste fortement avec *in mortem tradimur*. Persécutés par les hommes et protégés par Dieu, les apôtres sont toujours comme entre la vie et la mort. — *Ergo...* (vers. 12). Conclusion de tout ce passage, et spécialement des vers. 10-11. — *Mors in nobis...* La description qui précède a prouvé jusqu'à l'évidence que la mort exerçait un pouvoir incessant sur les ministres de l'évangile, puisqu'ils étaient exposés à des dangers perpétuels. — *Vita... in vobis*. Réflexion des plus délicates. La mort pour les apôtres, comme fruit de leurs souffrances; la vie pour les fidèles, « la vie dans le sens éminent du mot, dans le sens évangélique ». Évidemment, ce second résultat était aussi produit à plus forte raison pour les prédicateurs; mais saint Paul a voulu mettre surtout en relief l'avantage procuré aux chrétiens. Il n'y a donc pas d'ironie dans ce détail, comme on l'a parfois supposé.

2° L'espérance d'avoir part un jour à la résur-

13. Habentes autem eundem spiritum fidei, sicut scriptum est: Credidi, propter quod locutus sum; et nos credimus, propter quod et loquimur,

14. scientes quoniam qui suscitavit Jesum, et nos cum Jesu suscitabit, et constituet vobiscum.

15. Omnia enim propter vos, ut gratia abundans, per multos in gratiarum actione, abundet in gloriam Dei.

16. Propter quod non deficimus; sed licet is qui foris est, noster homo corrumpatur, tamen is qui intus est renovatur de die in diem.

17. Id enim quod in præsenti est mo-

13. Et comme nous avons le même esprit de foi, selon qu'il est écrit: J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, nous croyons aussi, et c'est pour cela que nous parlons,

14. sachant que celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera nous aussi avec Jésus, et nous placera avec vous.

15. Car toutes choses sont pour vous, afin que la grâce, en se multipliant, fasse abonder les actions de grâces d'un grand nombre, pour la gloire de Dieu.

16. C'est pourquoi nous ne perdons pas courage; mais bien qu'en nous l'homme extérieur se détruise, cependant l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour.

17. Car notre légère tribulation du

rection glorieuse remplit les apôtres de courage parmi leurs tribulations. IV, 13-18.

13-16. Ils croient fermement à la récompense promise, et ils agissent avec une sainte énergie sous l'impulsion de leur foi. — *Habentes autem...* Début analogue, sous le rapport de la forme, à ceux des alinéas précédents. Comp. les vers. 1 et 7. — *Spiritum fidei*. C.-à-d., l'Esprit-Saint, qui opère en nous la foi. — *Eundem*: le même Esprit qui animait l'écrivain sacré dont Paul va citer une parole. — *Sicut scriptum...* Au livre des Psaumes, cxv, 10. La citation est faite d'après les LXX. L'hébreu est un peu obscur en cet endroit, et les commentateurs ne le traduisent pas tous de la même manière (J'ai cru quand j'ai parlé; J'ai cru parce que je parle, etc.); mais le sens est au fond le même. Le psalmiste, plongé dans une vive affliction et abandonné des hommes, compte sur Dieu, qui l'avait toujours tiré du péril. Les apôtres ont, eux aussi, la confiance la plus entière au Seigneur: *Et nos* (pronom accentué) *credimus*. Aucune considération humaine n'est capable de les arrêter dans l'exercice de leur ministère: *propter quod...* — Paul mentionne un point particulier de cette foi dans laquelle ils retrempeaient leur courage: *scientes quoniam qui...* Ils croyaient au Dieu rémunérateur, qui avait manifesté sa toute-puissance en ressuscitant Jésus-Christ, et qui les ressusciterait à leur tour pour les récompenser à jamais: *et nos cum Jesu* (c'est la meilleure leçon: *σὺν Ἰησοῦ*, et non *διὰ Ἰησοῦ*, par Jésus)... Les membres seront alors réunis à leur chef et partageront sa gloire. — *Et constituet vobiscum*. Encore un détail rempli de délicatesse et d'affection. Lorsque l'apôtre songe à la récompense finale, il n'y pense pas seulement pour lui-même, mais en même temps pour ceux qu'il a eu le bonheur de conduire à la foi. Paul ne se place ici qu'au second rang: les fidèles ne seront pas placés au ciel à côté de lui, mais lui auprès d'eux. — Ce

dernier trait est développé dans le vers. 15: *Omnia enim...* Toujours la sanctification et le bonheur éternel des chrétiens sont le but immédiat des prédicateurs. — Ils se proposent cependant une fin dernière et supérieure, qui est la gloire de Dieu: *ut... in gloriam...* Cette pensée a été un peu obscurcie dans notre version latine. La phrase est pléonastique. La meilleure traduction paraît être: Afin que la grâce, de plus en plus abondante, fasse abonder l'action de grâces d'un plus grand nombre, à la gloire de Dieu. On rencontre des pléonasmes analogues au vers. 17; i, 11 et vii, 12. Ainsi donc, plus les apôtres prêchent, plus ils communiquent la grâce divine et opèrent de conversions; d'un autre côté, plus il y a de convertis, plus il y a d'âmes qui rendent grâces à Dieu. Le tout se termine à sa plus grande gloire.

16-18. A quel point la perspective du bonheur céleste soutient le ministre du Christ dans ses tristesses et ses souffrances. — *Propter quod*: à cause de la certitude où il est d'avoir part à la résurrection glorieuse. Comp. le vers. 14. — *Non deficimus*. Comme au vers. 1<sup>b</sup>: Nous ne nous décourageons pas. — Bien loin de se décourager, les apôtres se sentent chaque jour animés d'une nouvelle énergie: *sed licet...* Les expressions *is qui foris...* *homo* et *is qui intus...* sont remarquables. L'homme extérieur, c'est le corps avec ses sens et sa chair mortelle (comp. le vers. 11<sup>a</sup>); l'homme intérieur, c'est l'âme avec ses facultés. Le premier est peu à peu usé et consommé par les travaux, la souffrance; les prédicateurs de l'évangile le savaient par leur expérience quotidienne. Mais, tous les jours aussi (*de die in...*), ils sentaient leur âme reprendre une vie nouvelle (*renovatur*), sous l'influence bienfaisante de la contemplation du bonheur qui les attendait au ciel. — Le vers. 17 commente cette pensée en un langage sublime, qui a encouragé des chrétiens nombreux parmi les tribulations de la vie présente: *Id enim...*

moment présent produit pour nous le poids éternel d'une sublime et incomparable gloire;

18. pour nous qui ne considérons point les choses visibles, mais les choses invisibles, car les choses visibles sont temporelles, mais les invisibles sont éternelles.

mentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis,

18. non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur; quæ enim videntur temporalia sunt, quæ autem non videntur æterna sunt.

## CHAPITRE V

1. Nous savons, en effet, que si cette maison de terre où nous habitons est détruite, nous avons un édifice qui vient

1. Scimus enim quoniam si terrestris domus nostra hujus habitationis dissolvatur, quod ædificationem ex Deo habe-

C'est au fond la même idée qu'au passage Rom. VIII, 18; mais elle est plus accentuée ici, au moyen de vigoureux contrastes, saint Paul comparant tour à tour « les choses présentes aux futures, ce qui est momentané à ce qui est éternel, ce qui est léger à ce qui est lourd, l'affliction à la gloire » (saint Jean Chrys.). — Rien ne correspond à l'adjectif *momentaneum* dans un grand nombre de manuscrits grecs; plusieurs l'insèrent cependant (πρόσκαιρον), et on le trouve aussi dans quelques manuscrits syriaques, dans l'arménien, etc. S'il n'est pas authentique, c'est du moins une glose excellente. — Pour mieux déterminer la différence en quelque sorte infinie qui existe entre les souffrances du temps présent et la gloire éternelle, Paul a inventé une locution énergique, qu'on ne rencontre pas ailleurs : καθ' ὑπερβολὴν εἰς ὑπερβολήν (Vulg. : *supra modum in sublimitate*; d'après l'Itala : « juxta incredibilem modum et in incredibilem modum »). — La formule *gloriæ pondus* est très dramatique aussi. — *Operatur*... C'est donc la souffrance bien supportée qui produit pour nous, c.-à-d., qui nous mérite, cette gloire et ce bonheur sans fin. Il faudrait « nobis » au lieu de *in nobis*. — Le vers. 18 exprime la cause pour laquelle de si petites choses sont capables d'effectuer un si grand résultat. L'ablatif absolu *non contemplantibus* (mieux : « non intuentibus ») *nobis*... équivalant, en effet, à « quia non intuemur... » Les apôtres seront récompensés dans le ciel parce qu'ils ne se sont point proposés comme but de leur pénible ministère les biens visibles (*quæ videntur*), c.-à-d., les avantages terrestres, les richesses, les honneurs, etc., mais les biens invisibles (*quæ non videntur*), c.-à-d., la gloire et le bonheur du ciel, dont l'existence nous est attestée par la foi. — *Quæ enim*... Il suffit de comparer entre eux ces deux espèces de biens, pour voir auxquels on doit donner la préférence.

3<sup>e</sup> Assuré qu'il participera un jour à la glo-

rieuse résurrection, l'apôtre s'efforce de plaire en toutes choses au Christ, son juge futur. V, 1-10.

« L'antithèse entre la vie présente et la vie à venir continue de préoccuper » saint Paul, et il la présente sous une nouvelle forme, en un beau et profond langage.

CHAP. V. — 1-5. Gémissements qui sont un gage du bonheur futur. — *Scimus*... Comme il ressort de la particule *enim*, Paul désire d'abord confirmer, en l'expliquant, l'idée émise dans les lignes précédentes. Cf. IV, 17 et ss. Il est certain de ressusciter un jour; c'est pourquoi il a pu dire que les misères présentes seront largement compensées dans le ciel. Cf. IV, 14. — *Quoniam*... *quod*... La phrase est inachevée dans notre version latine, non toutefois dans le grec. La Vulgate a traduit deux fois la conjonction ὅτι : il n'y a qu'à supprimer le « quod » inutile, et la pensée devient plus claire. — L'expression métaphorique *terrestris domus*... *hujus*... désigne le corps humain, qui est en réalité comme l'habitation de l'âme. Les auteurs classiques emploient aussi cette figure. — *Habitationis*. Dans le grec : de cette tente (c.-à-d., notre maison terrestre qui consiste en une tente). Image ajoutée à la première, pour mieux mettre en relief la fragilité et le peu de durée de cette habitation. L'adjectif « terrestres » ne fait pas allusion à l'origine de notre corps, formé du limon de la terre (cf. Gen. II, 7); ainsi qu'on le voit par la seconde moitié du verset, elle le classe simplement dans la catégorie des choses qui sont ici-bas, par opposition au ciel, notre future demeure. — *Dissolvatur* : par la mort et par la corruption du tombeau. — *Ædificationem ex Deo*. Contraste frappant : pour remplacer la petite tente fragile qu'est notre corps, nous aurons plus tard, comme lieu d'habitation de notre âme, une maison proprement dite (*domum*), un édifice d'autant plus solide, qu'il aura été préparé par Dieu lui-même, et non par des mains d'hommes (*non manufactam*);

mus, domum non manufactam, æternam in cælis.

2. Nam et in hoc ingemiscimus, habitationem nostram, quæ de cælo est, superindui cupientes;

3. si tamen vestiti, non nudi inveniamur.

4. Nam et qui sumus in hoc taberna-

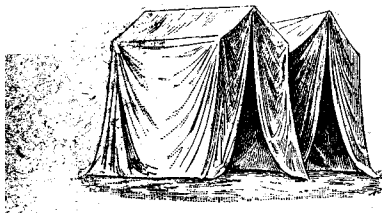
de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main d'homme, mais qui est éternelle, dans les cieux.

2. Aussi, dans ce corps nous gémissons, désirant d'être revêtus de notre habitation céleste,

3. si toutefois nous sommes trouvés vêtus, et non pas nus.

4. Car, pendant que nous sommes dans

aussi cette construction durera-t-elle à jamais (*æternam*). Ce palais glorieux et éternel de l'âme ne consiste point, comme le pensent quelques commentateurs, dans le séjour même du ciel (cf. Joan. xiv, 2), mais, d'après le contexte et la plupart des interprètes, dans notre corps ressuscité. — *Habemus*. L'emploi du temps présent garantit la certitude absolue du fait en question. — *Nam* et (mieux : « etenim », vers. 2)... Sûr d'avoir part à la résurrection, l'apôtre confirme cette assurance par le désir ardent qu'il éprouve de posséder au plus tôt la demeure éternelle dont il a parlé au vers. 1. — La locution *in hoc* (ἐν τούτῳ) n'a pas le sens de : c'est pourquoi (Estius et d'autres). Le pronom grec retombe sur le substantif σκηνή; du verset précédent (Vulg. « habitationem ») et désigne notre corps mortel. Comp. le vers. 4 : « in hoc habitaculo ». — *Ingemiscimus*. Tandis que nous habitons dans cette misérable tente terrestre, nous gémissons, par suite d'un vio-



Tentes romaines.

(D'après la colonne d'Antonin.)

lent désir, dont l'objet est décrit au moyen d'une autre métaphore très expressive : *habitationem... superindui*... Le corps humain, d'abord comparé à une tente, est maintenant assimilé à un vêtement. Ces deux images sont mêlées ensemble, mais faciles à distinguer et à comprendre. Les rabbins aursi et les néoplatoniciens appellent parfois le corps un vêtement de l'âme. Saint Paul ne dit pas « indui », mais « superindui », être revêtu par-dessus. Il suppose donc deux vêtements superposés. Notre âme est déjà comme vêtue d'un corps mortel, et nous voudrions, mais sans être dépouillés de ce corps, c.-à-d., sans passer par la mort, qui nous répugne, être recouverts, par-dessus ce corps mortel, du corps glorieux que nous fournira la résurrection. — Dans l'épître aux Rom. viii,

19 et ss., Paul signale aussi les douloureux soupirs que pousse la nature entière, humiliée et affligée à cause des péchés de l'homme, et il en déduit la future transfiguration de tous les êtres créés; il démontre de même ici notre résurrection à venir par le désir que nous en ressentons dès cette vie, ce désir ne pouvant provenir que de Dieu, qui l'a placé en nous comme un gage. — Le « superindui » mentionné ci-dessus suppose que le premier vêtement subsiste encore, c.-à-d., que l'on n'a point passé par la mort. Saint Paul insiste sur ce point au vers. 3 : *si tamen vestiti* (revêtus de notre corps mortel), *non nudi* (non encore dépouillés de ce corps) *inveniamur* (mieux : « inventi fuerimus »; à savoir, au jour du second avènement de Jésus-Christ). L'écrivain sacré indique donc ici quels sont ceux pour qui se réalisera le phénomène qu'il a comparé à un second vêtement mis par-dessus un autre. Il s'agit des hommes que la fin du monde trouvera encore vivants, et dont il a été déjà question I Cor. xv, 51 (voyez le commentaire). C'est pour eux seuls qu'aura lieu, sans la situation intermédiaire de la mort et du tombeau, le passage d'un corps mortel à un corps ressuscité : « Dieu les revêtira du nouveau corps, sans qu'auparavant ils aient eu besoin d'ôter l'ancien ». Leur chair subira seulement une soudaine et mystérieuse transfiguration (voyez le vers. 4<sup>e</sup>). Telle est l'explication la plus généralement admise de ce verset. Elle s'harmonise seule avec le texte et le contexte, comme aussi avec les passages parallèles de saint Paul (I Cor. xv, 51 et I Thess. iv, 14-16). On s'écarterait de la pensée de l'apôtre, si l'on prenait dans un sens spirituel les mots « vestiti » et « nudi » : Nous jouirons de la gloire du ciel, « si nous en sommes trouvés dignes; c.-à-d., si nous sommes revêtus de la grâce, de la charité et des bonnes œuvres, non toutefois si nous en sommes dépouillés » (Corn. a Lap.). — La leçon ἐκδυσάμενοι, « expoliati », au lieu de ἐνδυσάμενοι, « vestiti », est insuffisamment garantie. Elle est rejetée à juste titre par les critiques; elle aboutit du reste à une tautologie. La Vulg. a pareillement suivi le texte le plus autorisé, en lisant « si tamen », pourvu que (σὺν), et non εἴτε, puisque, attendu que. La différence est d'ailleurs peu sensible cette fois. — *Nam et qui...* (vers. 4). C'est la répétition du vers. 2, avec un petit commentaire. Tant que nous habitons ce corps mortel, semblable à une tente passagère (*in hoc tabernaculo*; comp. le vers. 1),



cette tente, nous gémissons sous le fardeau, parce que nous ne voulons pas être dépouillés, mais être revêtus par-dessus, afin que ce qu'il y a de mortel soit absorbé par la vie.

5. Or, celui qui nous a formés pour cela même, c'est Dieu, qui nous a aussi donné les arrhes de l'Esprit.

6. Nous sommes donc toujours pleins de confiance, sachant que, pendant que nous habitons dans ce corps, nous demeurons loin du Seigneur.

7. (car c'est par la foi que nous marchons, et non par la *claire* vue);

8. nous sommes, *dis-je*, pleins de confiance, et nous aimerions mieux sortir de ce corps, et aller habiter auprès du Seigneur.

culo, ingemiscimus gravati, eo quod nolumus expoliari, sed supervestiri, ut absorbeatur quod mortale est a vita.

5. Qui autem efficit nos in hoc ipsum, Deus, qui dedit nobis pignus Spiritus.

6. Audentes igitur semper, scientes quoniam dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino

7. (per fidem enim ambulamus, et non per speciem);

8. audemus autem, et bonam voluntatem habemus magis peregrinari a corpore, et praesentes esse ad Dominum.

nous gémissons comme l'on fait lorsqu'on est chargé d'un pesant fardeau (*gravati*). Ce poids n'est autre que l'horreur naturelle que la mort nous inspire. Nous voudrions ne point passer par cette « mort amère », ne pas être dépouillés de notre corps actuel, comme dit l'apôtre, revenant à l'image du vêtement, mais *supervestiri*, revêtir notre corps glorieux, immortel, par-dessus ce vêtement mortel transformé. — La nature de cette transformation nécessaire est précisée par les mots *ut absorbeatur...*, qui rappellent I Cor. xv, 54. — *Quod mortale...* : le corps actuel. *A vita* : la vie ressuscitée, qui, dans l'hypothèse, ferait disparaître immédiatement du corps humain, sans la mort et la dissolution qui la suit, tout ce qu'il renferme d'éléments corruptibles. Voyez Tertullien, *c. Marcion*, v, 12. — *Qui autem...* (vers. 5). Pour donner plus de force à son argumentation, Paul ajoute que le désir intime sur lequel il l'a appuyée n'est pas une chose purement subjective, sans objet réel, mais un fait dont Dieu lui-même est l'auteur, de sorte que c'est là une garantie indéniable de notre résurrection future. — *Efficit*. Il faut lire, d'après le grec, « effecit » au temps parfait (mieux encore : « disposuit, preparavit ») : celui qui nous a formés pour cela même (*in hoc ipsum*) ; c.-à-d., comme il résulte du vers. 4<sup>b</sup>, « in hoc ut nolimus expoliari sed supervestiri ». Ce refus énergique de notre nature ne vient pas de nous, mais du Créateur. — Le mot *Deus* est très accentué : C'est Dieu qui... — *Qui dedit nobis...* Dans le sens de « quippe qui dederit... » : attendu qu'il nous a donné... Ce trait motive l'assertion précédente. — *Pignus Spiritus* : l'Esprit-Saint en guise d'arrhes. Voyez I, 22 et le commentaire. Dès là qu'il daigne nous donner son Esprit au baptême, pour nous régénérer, Dieu nous promet d'avantage encore pour l'autre vie, notamment la gloire de l'éternité bienheureuse. Cf. Rom. viii, 17.

6-10. Consolants effets que produit pour les ministres du Christ l'assurance de la résurrection.

— C'est d'abord un saint courage (*audentes*, θαρσύνετε), malgré leurs tribulations incessantes. Cf. iv, 7 et ss. — En outre, ils aspirent constamment à la vraie patrie, vers. 6<sup>b</sup>-8 : *scientes quoniam...* — *Dum sumus in...* Plus clairement dans le grec : Tandis que nous habitons (*ἐνδικοῦντες*) dans le corps. Cf. vers. 1 et ss. — *Peregrinamur*. Le verbe *ἐκδημῶμεν*, qui fait un jeu de mots avec *ἐνδημῶντες*, signifie proprement : Nous sommes en exil (*a Domino*, loin du Seigneur Jésus). C'est une troisième métaphore qui est introduite ici : notre corps mortel, nommé plus haut la tente, puis le vêtement de l'âme, est maintenant appelé une patrie ; patrie seulement temporaire et d'ordre inférieur, qui n'est en réalité qu'une terre d'exil, si on la compare au ciel, la patrie par excellence et définitive du chrétien. Cf. Phil. iii, 20 ; Hebr. xi, 13 et ss., etc. — *Per fidem enim...* (vers. 7). Ces mots, qui forment une parenthèse, servent à expliquer la formule « peregrinamur a Domino ». Quelques lecteurs auraient pu objecter : Mais ne vivons-nous point dès ici-bas auprès du Christ ? Sans doute, répond l'apôtre ; néanmoins, durant la vie présente, notre union à Jésus-Christ est « circonscrite dans la sphère de la foi » ; elle est donc imparfaite, simplement médiate. Viendra un jour où nous contemplerons le Sauveur directement, face à face, à travers une forme visible (*per speciem*, διὰ εἶδους), et alors nous le connaîtrons parfaitement. Cf. I Cor. xiii, 12. — *Ambulamus*. La foi et la vision sont assimilées à deux régions que nous avons à traverser l'une après l'autre. — *Audemus...* (vers. 8). Saint Paul reprend la phrase commencée au vers. 6, et que la parenthèse du vers. 7 l'avait empêché de terminer. — *Bonam voluntatem habemus*. Dans le grec : *εὐδοχοῦμεν*, nous désirons. — *Magis peregrinari* (*ἐκδημῆσαι*). Comme au vers. 6. C.-à-d. : Nous voudrions plutôt mourir... Et pourtant l'apôtre ne tachait pas, dans les vers. 2-4, combien la mort lui paraissait dure en elle-même ; mais il oublie en ce moment

9. Et ideo contendimus, sive absentes, sive praesentes, placere illi.

10. Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gesit, sive bonum, sive malum.

11. Scientes ergo timorem Domini, hominibus suademus; Deo autem manifesti sumus: spero autem et in conscientiis vestris manifestos nos esse.

9. C'est pourquoi nous nous efforçons, soit que nous soyons sortis *du corps*, soit que nous y habitions, de lui être agréables.

10. Car il faut que nous comparaissons tous devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû à son corps, selon le bien ou le mal qu'il aura fait.

11. Sachant donc combien le Seigneur est redoutable, nous tâchons de persuader les hommes; mais nous sommes connus de Dieu, et j'espère que nous sommes aussi connus dans vos consciences.

ses terreurs, à cause de l'immense bienfait qu'elles doivent lui procurer : *praesentes esse* (ἐνδὴμῆσαι, habiter) *ad Dominum*. — *Et ideo...* (vers. 9). Troisième résultat : le désir et l'espoir de jouir de Notre-Seigneur Jésus-Christ pendant toute l'éternité excite puissamment ses ministres à agir dès ici-bas de manière à lui plaire. — *Sive absentes, sive...* Le grec renverse l'ordre des deux hypothèses : εἴτε ἐνδὴμοῦντες, εἴτε ἐκδὴμοῦντες; soit que nous habitions (dans le corps), soit que nous soyons exilés (du corps); c.-à-d., soit que nous vivions, soit que nous soyons déjà morts. Les commentateurs se demandent avec quelque hésitation si ces participes dépendent de *contendimus* ou de *placere*. Les morts étant incapables de faire des efforts pour plaire à Dieu, ceux qui adoptent la première construction sont obligés de modifier un peu le sens de ἐκδὴμοῦντες, qu'ils traduisent par : (Soit que) nous mourirons. C.-à-d. : Nous nous efforçons de bien mourir pour le Christ. Mieux vaut adopter le second sentiment, non toutefois de manière à traduire : Nous faisons des efforts pour lui plaire, soit en cette vie, soit dans l'autre; mais, d'après le contexte : Nous mettons notre zèle à lui plaire, quoi qu'il en soit de l'état où nous nous trouverons lors de son second avènement, puisque nous pouvons alors être ou encore vivants, ou déjà morts. Voyez les vers. 2, 3 et 10. — Motif de ces généreux efforts : *Omnes enim...* (vers. 10). Tous, sans exception, il nous faudra comparaître au tribunal du Christ, que Dieu a établi Juge du monde entier. Cf. Act. x, 40; Rom. xiv, 10 et ss.; Apoc. x, 42, etc. Le verbe *manifestari* dit beaucoup, car il suppose qu'aucun détail de notre conduite n'échappera aux regards de celui qui scrute tous les secrets des cœurs. — *Ut referat...* C.-à-d., afin que chacun reçoive ce qu'il a mérité par ses œuvres. — *Propria corporis*. La Vulgate et la plupart des Pères latins ont lu : τὰ ἴδια τοῦ σώματος. Les manuscrits grecs ont tous : διὰ τοῦ σώματος, les (choses faites) par le corps, c.-à-d., la conduite que nous aurons tenue durant notre existence corporelle, selon l'excellente explication de saint Augustin. En effet, il serait inexact de rappor-

ter toutes nos actions à notre corps. — *Donum, malum...* D'après les uns : le bien et le mal moral. Selon d'autres : la récompense ou le châtimement. La ponctuation du texte grec favorise davantage cette seconde interprétation.

#### § IV. — La vie d'un apôtre. V, 11-VII, 1.

« Après avoir esquissé les deux tableaux du ministère apostolique, celui de sa dignité et de sa gloire (II, 14-IV, 6) et celui de ses peines et de ses espérances (IV, 7-V, 10), Paul... est amené à établir les vrais rapports d'un ministre du Christ avec la communauté des croyants. »

1° Les ministres du Sauveur ne travaillent que par amour pour lui et pour réconcilier les hommes avec Dieu. V, 11-21.

11-13. But que se propose saint Paul en faisant son apologie. — L'expression *timorem Domini* peut recevoir deux sens, entre lesquels les interprètes se partagent. Le plus souvent, les écrivains sacrés nomment crainte de Dieu le sentiment qui porte l'homme à éviter le mal et à faire le bien en vue du jugement du Seigneur (cf. VII, 1; Eccl. I, 16; Rom. III, 18, etc.). D'autres fois (par ex., Gen. xxxi, 42; Ps. xxx, 12; Rom. XIII, 3, etc.), cette locution désigne ce terrible jugement lui-même. Les deux significations conviennent à notre passage; mais nous préférons la seconde, à la suite de saint Jean Chrysostome, d'Estius, etc. Dans le premier cas, il semble que l'apôtre n'aurait pas dit : Connaissant la crainte...; mais : Ayant la crainte de Dieu. — Même hésitation à propos des mots *hominibus suademus*, qui peuvent signifier : Nous persuadons aux hommes de redouter les jugements divins (ou de recevoir l'évangile); ou bien : Je m'efforce de convaincre mes ennemis de ma parfaite sincérité, de la droiture de mes intentions, afin de n'être pour personne une cause de scandale. Le contexte cadre mieux avec cette dernière opinion (saint Jean Chrysostome, Estius, etc.). — *Deo autem...* Très forte antithèse : Quant à Dieu, il est inutile de chercher à le persuader dans un sens ou dans l'autre, puisqu'il connaît à fond toutes choses (*manifesti...*). — *Spero autem...* Opposant tacitement et délicatement la grande masse

12. Nous ne nous recommandons pas de nouveau nous-mêmes auprès de vous, mais nous vous donnons l'occasion de vous glorifier à notre sujet, afin que vous puissiez répondre à ceux qui se glorifient de ce qui paraît, et non de ce qui est dans le cœur.

13. En effet, si nous sommes emportés comme hors de nous-mêmes, c'est pour Dieu; si nous sommes pleins de bon sens, c'est pour vous.

14. Car l'amour du Christ nous presse, étant d'avis que si un seul est mort pour tous, tous sont morts par là-même;

15. et le Christ est mort pour tous,

12. Non iterum commendamus nos vobis, sed occasionem damus vobis gloriandi pro nobis, ut habeatis ad eos qui in facie gloriantur, et non in corde.

13. Sive enim mente excedimus, Deo; sive sobrii sumus, vobis.

14. Caritas enim Christi urget nos; aestimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt;

15. et pro omnibus mortuus est Chri-

des fidèles de Corinthe à ses adversaires, Paul exprime l'espoir qu'ils n'ont pas besoin non plus d'être convaincus par lui de sa loyauté, attendu qu'ils ont de lui une connaissance complète, basée sur le témoignage de leur conscience et de leur expérience (*in conscientia...*), et non sur les préjugés humains. — *Non iterum...* (vers. 12). Comme il a été dit plus haut (notes de III, 1), saint Paul avait des ennemis acharnés, qui épiaient ses paroles et ses actes pour lui nuire. C'est en pensant à eux qu'il explique de nouveau le motif pour lequel il fait ainsi son apologie : s'il semble parler avantageusement de lui-même, ce n'est point par orgueil; c'est pour que les Corinthiens, le connaissant mieux encore, soient fiers d'avoir en lui un véritable apôtre (*occasionem damus... gloriandi...*), et qu'ils puissent le défendre avec succès contre ceux qui l'attaquaient injustement (*ut habeatis...*; c.-à-d., afin que vous ayez de quoi répondre...). — *Qui in facie... et non...* Par ces mots, les ennemis de l'apôtre sont stigmatisés comme étant des menteurs hypocrites : leur mérite n'a rien de foncier et de solide; il ne consiste qu'en apparences et en paroles. — *Sive enim...* (vers. 13). Quoi qu'il fasse, Paul se propose uniquement la gloire de Dieu et le bien des âmes; les chrétiens de Corinthe peuvent donc se glorifier à son sujet, car il n'a point parlé pour se vanter. — *Mente excedimus*. Le grec ἐξέστημεν signifie simplement : « excéssimus ». Il a le sens de déraisonner (cf. Marc. III, 21 et le commentaire), ou, du moins, de dépasser les limites de la modestie. L'apôtre désigne sans doute par là les éloges qu'il était contraint parfois de se donner à lui-même. Cf. XI, 1, 16. — *Sobrii sumus* (συμφοροῦμεν). Contraste : être dans son bon sens, et ici, parler modestement de soi. Selon quelques auteurs, l'antithèse consisterait, d'une part, dans la manifestation d'un zèle ardent, qui agit « opportune, importune », et de l'autre, dans une conduite plus calme, plus rassise, en ce qu'on appelle « l'ornière du devoir ». Nous préférons le premier sentiment. Quoi qu'il en soit, en toutes choses saint Paul ne pensait qu'à Dieu

et à ses frères. *Deo, vobis* : tel était son double mobile, vraiment apostolique.

14-21. L'exemple du Christ, qui a tant aimé les hommes, presse les ministres de l'évangile de ne rechercher que Dieu et les âmes, jamais leur intérêt privé. — Les mots *caritas Christi* peuvent représenter aussi bien notre amour pour Jésus-Christ que son amour pour nous; mais les développements qui suivent montrent que l'apôtre avait en vue le second sens, puisqu'ils décrivent les effets de l'amour du Sauveur. — *Urget nos* (συνέχει ἡμᾶς). C.-à-d., nous presse de nous dévouer, nous aussi, tout entiers pour Dieu et pour le prochain. Moins bien, d'après quelques exégètes modernes : « cohibet nos », nous retient dans les limites du devoir et nous empêche de penser à nous. — *Aestimantes*. Plus fortement dans le grec : ayant jugé. — *Quoniam si* (telle est la meilleure leçon, quoique un certain nombre de manuscrits suppriment la particule εἰ, « si »)... La première considération qui a frappé Paul comme prédicateur de la foi, c'est l'immense bienfait que le Christ nous a accordé par sa mort ignominieuse (*unus pro omnibus...*), car il a ainsi obtenu le salut de tous les hommes. — De là cette conclusion : *ergo omnes mortui...* Pensée profonde, qu'on retrouve sous diverses formes dans les écrits de l'apôtre (cf. Rom. VI, 2 et ss.; Gal. II, 19 et ss.; Col. III, 3, etc.). En Adam, notre premier père, nous avons tous péché et mérité la mort. Mais le Christ est le second Adam, le chef de l'humanité régénérée : il a consenti à se substituer à nous, et à subir à notre place la sentence de mort lancée contre nous. D'où il suit que nous sommes tous morts en lui et avec lui d'une manière mystique, de sorte qu'il ne tient qu'à chacun de nous de s'approprier la mort du Sauveur par la foi et par la charité. — *Et... mortuus est* (les mots *pro omnibus* manquent ici dans le grec) *ut...* (vers. 15). Cette autre considération de l'apôtre lui a révélé de quelle manière nous devons répondre au bienfait que le Christ nous a accordé en mourant pour nous. — *Qui vivunt* (οἱ ζῶντες). Paul donne ce nom aux hommes qui, après être morts avec Jésus-

stus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivunt, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit.

16. Itaque nos ex hoc neminem novimus secundum carnem. Et si cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus.

17. Si qua ergo in Christo nova creatura, vetera transierunt; ecce facta sunt omnia nova.

18. Omnia autem ex Deo, qui nos reconciliavit sibi per Christum, et dedit nobis ministerium reconciliationis.

19. Quoniam quidem Deus erat in

afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux.

16. C'est pourquoi désormais nous ne connaissons plus personne selon la chair; et si nous avons connu le Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus.

17. Si donc quelqu'un est dans le Christ, il est une nouvelle créature; les vieilles choses sont passées; voici que tout est devenu nouveau.

18. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par le Christ, et qui nous a confié le ministère de la réconciliation.

19. Car Dieu a réconcilié le monde

Christ, comme il vient d'être dit, ont reçu de lui une vie nouvelle, par l'intermédiaire de la foi et du baptême. Ainsi transformés, ils ne doivent plus vivre pour eux-mêmes, ni rechercher leurs intérêts propres (*jam non sibi...*), mais rapporter toutes leurs actions à la gloire de celui auquel ils doivent toutes choses (*sed ei qui...*). — *Et resurrexit*. Ce trait n'est pas ajouté sans raison; car si la mort du Christ nous a rachetés et délivrés du péché, sa résurrection est le type et le modèle de notre régénération spirituelle. — *Itaque...* Dans les vers. 16-17, l'auteur déduit une autre conséquence pratique de cette vie nouvelle que nous avons puisée en Jésus-Christ. Lui et ses collaborateurs ne jugent plus désormais des choses et des personnes selon la chair, mais conformément aux lumières de la foi. — *Ex hoc* (ἀπὸ τοῦ οὗτου) : à partir de maintenant; depuis qu'ils sont devenus chrétiens. — *Novimus*. Dans le sens de juger, apprécier. La formule *secundum carnem* se rattache évidemment à ce verbe et représente une façon de juger, d'apprécier, inspirée par des raisons purement naturelles, tels que sont les préjugés de race ou de condition, l'égoïsme, etc. C'est ainsi que Paul, avant sa conversion, s'était enorgueilli de sa naissance juive, de sa circoncision, de son pharisaïsme (cf. xi, 18, 22; Gal. i, 14; Phil. iii, 4-6). Mais, depuis qu'il avait été régénéré par Jésus-Christ, il avait renoncé à cette appréciation très fautive des hommes et des faits, et il jugeait toutes choses d'après la norme de la foi, la seule vraie, la seule complète. — *Et si* (d'après la meilleure leçon : *et si*, « illec ») *cognovimus...* A titre d'exemple, il cite les deux jugements qu'il avait portés tour à tour sur le Christ lui-même. Avant sa conversion, il ne l'avait connu que *secundum carnem*, le regardant comme un homme ordinaire, ou plutôt comme un faux Messie, comme un novateur sacrilège, dont il fallait saper l'œuvre par la base. Maintenant, uni à lui et vivant de sa vie, il l'appréciait à sa juste valeur et savait reconnaître tous ses titres, tous ses mérites : *sed nunc jam non...* (litote pleine d'humilité). — *Si qua ergo...* (vers. 17). Autre con-

clusion générale. La Vulgate rend imparfaitement le sens. Saint Ambroise, *ad Faustin.*, Ep. xxxix, 4, donne une meilleure traduction du grec : « Si quis est in Christo, nova creatura est. » C.-à-d. : Si quelqu'un a été uni à Jésus-Christ par le baptême, il est devenu une créature nouvelle sous le rapport moral. Cf. Eph. ii, 10, 15; Col. iii, 9-10, etc. — C'est avec l'accent du triomphe que Paul insiste sur cette pensée : *Vetera transierunt, ecce...* Les vieilles choses figurent le vieil homme avec ses inclinations mauvaises, transmises par Adam. Ces mots sont peut-être un écho d'Isaïe, XLIII, 18-19. — *Omnia autem...* (vers. 18). C.-à-d., « omnia hæc nova ». L'écrivain sacré remonte à la source suprême de ce merveilleux renouvellement : c'est Dieu lui-même qui l'a opéré par l'intermédiaire de son Christ : *ex Deo, qui...* — Nous pensons avec d'assez nombreux commentateurs que le pronom *nos* représente tous les hommes, tous ceux du moins qui auront part à la rédemption; en effet, au vers. 19, il a pour équivalent le substantif « mundum ». Au contraire, *nobis* ne se rapporte qu'aux apôtres et aux autres prédicateurs de l'évangile, ainsi qu'il résulte du texte même. — *Reconciliavit sibi*. Expression fort bien choisie. Par suite du péché d'Adam, nous étions tous devenus l'objet de la colère divine, et nous ne pouvions par nous-mêmes rentrer en grâce avec le Seigneur, puisque nous étions incapables d'acquitter notre dette envers lui. Mais Dieu, dans sa bonté infinie, nous a envoyé son Fils, le Verbe incarné, qui, par ses souffrances et par sa mort, a daigné servir à l'humanité de rançon, de propitiation, de sorte que c'est par lui en réalité (*per Christum*) que notre réconciliation a été effectuée. Toutefois, comme il est nécessaire que chaque individu s'approprie par la foi la rédemption qui a été ainsi offerte au monde entier, il a fallu des prédicateurs pour la faire connaître. Cf. Rom. x, 17. Ce glorieux rôle avait été confié aux apôtres : *dedit nobis...* — Le vers. 19 ne fait que répéter ces mêmes pensées, en les commentant brièvement. La locution *erat...* *reconcilians*, beaucoup plus

avec lui dans le Christ, ne leur imputant point leurs péchés ; et il a mis en nous la parole de réconciliation.

20. Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour le Christ, comme si Dieu exhortait par nous. Nous vous en conjurons au nom du Christ, réconciliez-vous avec Dieu.

21. Celui qui ne connaissait point le péché, il l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devinssions justice de Dieu.

Christo mundum reconcilians sibi, non reputans illis delicta ipsorum ; et posuit in nobis verbum reconciliationis.

20. Pro Christo ergo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos. Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo.

21. Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur iustitia Dei in ipso.

## CHAPITRE VI

1. Étant les coopérateurs de Dieu, nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.

2. Car il dit : Au temps favorable je t'ai exaucé, et au jour du salut je t'ai

1. Adjuvantes autem exhortamur, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.

2. Ait enim : Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te. Ecce

expressive que le prétérit « reconciliavit », marque très énergiquement la continuation et l'intensité du fait. — Quant au sens, la formule in Christo ne diffère pas de « per Christum ». — Non reputans... Ce trait désigne l'un des éléments principaux de la réconciliation de Dieu avec le monde ; à savoir, le pardon des péchés, généreusement accordé par Dieu au monde, en vue des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Verbum reconciliationis. En effet, la prédication apostolique se résumait dans cette exhortation pressante : Réconciliez-vous avec Dieu. Comp. le vers. 20<sup>b</sup>. — Pro Christo ergo... (verset 20). C'est la conséquence de l'assertion qui précède. Chargés d'annoncer aux hommes le mystère de la rédemption, les apôtres sont par là même les ambassadeurs et les représentants du Christ (legatione fungimur). — Deo exhortante per... : puisque c'est Dieu qui leur avait confié leur mission. Comp. les vers. 18<sup>b</sup> et 19<sup>b</sup>. — Obsecramus... Paul s'acquitte ici même de sa fonction de délégué du Christ, en exhortant les Corinthiens à se réconcilier pleinement avec Dieu : reconciliamini... — Pro Christo. C.-à-d. : (Je vous exhorte) au nom du Christ, à la place du Christ dont je suis le représentant. — Pour rendre son exhortation plus fructueuse, l'apôtre rappelle à ses lecteurs ce que Dieu, dans son infinie bonté, a fait pour opérer notre sanctification : Eum qui non... (vers. 21). Celui qui n'a pas connu le péché, qui ne l'a jamais commis, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. Joan. VIII, 46 ; Hebr. IV, 15 ; I Joan. III, 5, etc. L'assertion eum... peccatum fecit est donc d'une hardiesse et d'une force extraordinaires. « Dieu l'a fait (le Christ) péché pour nous ; » c'est-à-dire qu'après que Notre-

Seigneur eut consenti à devenir notre rançon, Dieu l'a traité avec autant de rigueur que s'il avait été le péché personnifié. Comp. le passage analogue Gal. III, 13. — Pro nobis : pour nous, les vrais coupables, que Dieu voulait sauver. — Iustitia Dei. Autre expression abstraite, très éloquente, qui équivaut à celle-ci : justifiés par Dieu. Comp. Rom. I, 17, etc. — In ipso : en vertu de l'union que la foi établit entre Jésus et nous. Comp. le vers. 17.

2<sup>o</sup> Comment les prédicateurs s'acquittent du ministère d'amour qui leur a été confié. VI, 1-10.

CHAP. VI. — 1-2. Grave avertissement à l'adresse des Corinthiens. — Adjuvantes. Le grec συνεργοὶ signifie : travaillant avec, collaborateurs. C'est donc en sa qualité de coopérateur et d'ambassadeur du Christ (cf. v, 20) que Paul presse les chrétiens de Corinthe de mettre à profit la grâce divine. — Ne in vacuum... En effet, l'ouvrier évangélique ne se contente pas de prêcher l'évangile ; il travaille aussi à lui faire porter des fruits nombreux dans les âmes. — Recipiatis. Plutôt « receperitis », d'après le grec. C'est au temps passé que l'apôtre reporte ses lecteurs : Prenez garde d'avoir reçu en vain la grâce de la conversion. Ils l'auraient reçue inutilement, s'ils retombaient dans leurs fautes d'autrefois et s'ils ne vivaient pas en vrais croyants. — Ait enim (vers. 2) : à savoir, Dieu, qui est l'auteur des saintes Écritures. — Le texte qui suit, Tempore accepto..., est emprunté à Isaïe, XLIX, 8, et cité d'après les LXX. Le Seigneur, s'adressant à son serviteur, le Messie, qui est censé lui avoir offert d'ardentes prières pour le salut de l'humanité, lui annonce solennellement qu'il l'a exaucé.

nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

3. Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum;

4. sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis,

5. in plagis, in carceribus, in seditionibus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis,

6. in castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu sancto, in caritate non ficta,

7. in verbo veritatis, in virtute Dei,

secours. Voici maintenant le temps favorable; voici maintenant le jour du salut.

3. Ne donnons à personne aucun scandale, afin que notre ministère ne soit pas décrié;

4. mais montrons-nous en toutes choses comme des ministres de Dieu, par une grande patience dans les tribulations, dans les détresses, dans les angoisses,

5. dans les coups, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes,

6. par la chasteté, par la science, par la longanimité, par la bonté, par les fruits de l'Esprit-Saint, par une charité sincère,

7. par la parole de vérité, par la force

— Saint Paul commente brièvement ce texte, et proclame que l'époque de grâces promise par Dieu à son Christ est arrivée : *Ecce nunc* (adverbe accentué) *tempus*...

3-10. Description de la vie d'un apôtre. « Ce tableau, composé de souvenirs et d'expériences personnels, reproduit, en d'autres termes et avec des détails plus variés et plus pittoresques, celui que nous avons vu au chap. iv, vers. 7 et ss. » Il a aussi un caractère apologetique; il est destiné à montrer que Paul ne néglige rien de ce qui peut contribuer au succès de sa prédication. — *Dantes*... Ce participe et ceux qui suivent sont parallèles à « adjuvantes » du vers. 1; ils dépendent par conséquent du verbe « exhortamur ».



Chrétiens condamnés aux mines.  
(D'après un bas-relief antique.)

Le vers. 2 forme donc une sorte de parenthèse. — Les deux détails qui composent le thème des versets 3-4<sup>e</sup> offrent une description générale de la conduite apostolique de saint Paul. Le

premier trait, *nemini... ullam*... est négatif; il nous apprend ce que Paul évitait dans ses rapports avec les hommes, et le motif qui le dirigeait en cela (*ut non vituperetur*...). Un prédicateur qui blesse imprudemment ses auditeurs nuit beaucoup à son ministère. — Le second trait est positif : *sed in omnibus... sicut*... (verset 4<sup>e</sup>). *Exhibeamus* est une traduction inexacte; il faudrait le présent : « exhibemus », nous nous manifestons. — *Sicut Dei ministros* : tels que doivent être et que sont en réalité les vrais délégués du Seigneur. — Dans les vers. 4<sup>e</sup>-7, l'apôtre insiste sur les vertus particulières qu'il s'efforçait de pratiquer pour rendre son ministère fructueux. D'abord la patience : *in multa*... Suivent neuf substantifs (*in tribulationibus... jejuniis*), qui rappellent surtout les situations pénibles dans lesquelles Paul s'était montré patient. On peut les partager en trois groupes de trois. Le premier groupe mentionne, en gradation ascendante, des adversités d'un caractère général : *in tribulationibus... angustiis*... Le second expose des persécutions spéciales : *in plagis... seditionibus*. Cf. xi, 23 et ss.; Act. xiii, 50; xiv, 5, 19; xvi, 19 et ss.; xvii, 5 et ss., etc. Le troisième signale quelques-unes des souffrances librement acceptées par saint Paul : *in laboribus... jejuniis*. Cf. xi, 23; Act. xx, 31, etc. — Les vers. 6 et 7 continuent la liste inaugurée au vers. 4 par la patience. Neuf autres vertus sont citées. *In castitate* : d'après le grec (ἐν ἀνύβριτι), non pas la chasteté d'une manière exclusive, mais la pureté morale, la sainteté de vie. *In scientia* : surtout la science pratique et la sagesse dans la conduite. *In longanimitate* : pour supporter les injures des adversaires et les fautes des pécheurs. Les mots *in Spiritu sancto* représentent, d'après l'opinion la plus probable, les inspirations et les dons du divin Esprit, communiqués abondamment aux ouvriers du Christ. *In caritate* : mais une charité sincère et agissante (*non ficta*; cf. Rom. xii, 9). *In verbo*... : un enseignement toujours conforme à la vérité (cf.

de Dieu, par les armes de la justice à droite et à gauche,

8. dans la gloire et l'ignominie, dans la mauvaise et la bonne réputation; comme des séducteurs, et pourtant véridiques; comme inconnus, et pourtant bien connus;

9. comme mourants, et voici que nous vivons; comme châtiés, mais non mis à mort;

10. comme tristes, et toujours dans la joie; comme pauvres, et enrichissant beaucoup d'autres; comme n'ayant rien, et possédant tout.

11. Notre bouche s'est ouverte pour vous, ô Corinthiens; notre cœur s'est dilaté.

12. Vous n'êtes pas à l'étroit au

per arma justitiæ a dextris et a sinistris,

8. per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam; ut seductores, et veraces; sicut qui ignoti, et cogniti;

9. quasi morientes, et ecce vivimus; ut castigati, et non mortificati;

10. quasi tristes, semper autem gaudentes; sicut egentes, multos autem locupletantes; tanquam nihil habentes, et omnia possidentes.

11. Os nostrum patet ad vos, o Corinthii; cor nostrum dilatatum est.

12. Non angustiamini in nobis, angu-

iv, 2). *In virtute...* : avec l'assistance de cette force divine, qui éclatait dans les miracles et les actes de courage des apôtres. — *Per arma...* Ici la formule se modifie légèrement : la préposition « per » (δὲ) prend la place de « in » (ἐν). Pour cette raison, plusieurs commentateurs rattachent ce détail aux suivants (comp. le vers. 8) et non aux précédents; mais nous préférons la connexion indiquée plus haut. L'expression *arma justitiæ a dextris et...* ne désigne pas des actes de vertu pratiqués en tout temps, et pour ainsi dire dans toutes les directions; par conséquent, toutes sortes de bonnes œuvres. Elle ne figure pas non plus la prospérité et l'adversité, en tant que les apôtres se seraient servis de ces situations diverses comme d'instruments (« arma ») pour acquérir la sainteté et la manifester. Il est mieux de prendre le mot armes dans le sens strict, et de voir dans cette formule la désignation de « toutes les vertus et toutes les qualités que Dieu accorde à ses ministres... pour les mettre à même de remplir leur mission ». Elles sont nommées ici armes de justice, parce qu'elles sont fournies par la justice, c.-à-d. la sainteté, ou parce qu'elles servent à la défendre. Cf. Rom. vi, 13; Eph. vi, 15. Les anciens portaient dans la main droite les armes offensives (le glaive, la lance, etc.), et dans la main gauche les armes défensives (le bouclier, etc.). C'est à cette coutume que font allusion les mots *a dextris et a...* — *Per gloriam et...* « Dernière série de traits caractéristiques (vers. 8-10), dans laquelle il y a cela de particulier que ces traits sont énoncés par des antithèses. » Au vers. 7<sup>b</sup>, la préposition δὲ, « per », signifiait : au moyen de. Dans celui-ci elle a un sens local, et marque un état à travers lequel on passe. Saint Paul veut dire : Que je sois honoré ou méprisé, qu'on parle mal de moi ou qu'on en dise du bien (*per infamiam et...*), je demeure fidèle à mon devoir malgré la variété des situations. — *Ut...*, etc... La construction change de nouveau, quoique les dernières lignes de l'énumération soient toujours un développement des mots : Nous nous manifestons en tout comme les ministres de Dieu

(comp. le vers. 4<sup>a</sup>). Dans sept membres de phrase qui commencent tous par la particule ὡς (Vulg. : *ut, sicut, quasi, tanquam*), Paul répond, au moyen de vigoureuses attestations en sens contraire, à sept accusations outrageantes, que ses ennemis portaient contre lui et ses auxiliaires. Chaque fois, la conjonction et signifie : Et pourtant. Traités de séducteurs comme leur Maître, les apôtres étaient les médiateurs de la vérité (*veraces*; comp. le vers. 7). On les regardait comme des inconnus et des hommes sans valeur (*ignoti*), bien que leur renommée glorieuse eût retenti au loin (*cogniti*). On les traitait comme s'ils avaient été sur le point de mourir sous le coup des châtiments divins (*morientes, castigati*), eux qui étaient pleins de vigueur et de vie, grâce à la protection du ciel (*ecce vivimus, non mortificati*). On les voyait toujours plongés dans les tristesses qui découragent (*tristes*), tandis qu'ils surabondaient constamment de joie, malgré leurs tribulations (*semper... gaudentes*); dénués de tout (*egentes, nihil...*), alors qu'ils étaient riches eux-mêmes sous le rapport spirituel et qu'ils enrichissaient les autres (*multos autem..., omnia...*).

3<sup>o</sup> Saint Paul désire vivement que les chrétiens de Corinthe, pour mieux pratiquer la sainteté, évitent les relations trop intimes avec les païens. VI, 11-VII, 1.

11-13. Dans une apostrophe pleine de tendresse, il les conjure de répondre pleinement à son affection. — *Os... patet...*; *cor... dilatatum...* Ces locutions figurées marquent, d'une part, la familiarité et l'abandon, qui font que l'on s'exprime librement; de l'autre, l'amour qui dilate le cœur. En les employant, l'apôtre fait allusion à la description tout intime qu'il vient de faire de sa conduite; c'était, en effet, une véritable effusion du cœur, qui témoignait de la chaleur et de la sincérité de ses sentiments. — *O Corinthii*. Il ne lui arrive que deux fois dans ses épîtres, ici et Phil. iv, 15, d'interpeller ainsi par leur nom ses lecteurs. C'est un signe particulier d'affection. — *Non angustiamini...* Con-

stiamini autem in visceribus vestris.

13. Eandem autem habentes remunerationem, tanquam filiis dico, dilatamini et vos.

14. Nolite jugum ducere cum infidelibus; quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate? aut quæ societas luci ad tenebras?

15. quæ autem conventio Christi ad Belial? aut quæ pars fideli cum infideli?

16. qui autem consensus templo Dei

dedans de nous; mais vos entrailles se sont rétrécies.

13. Pour me rendre la pareille (je vous parle comme à mes enfants), dilatez-vous, vous aussi.

14. Ne portez pas un même joug avec les infidèles; car quelle union y a-t-il entre la justice et l'iniquité? ou quelle association entre la lumière et les ténèbres?

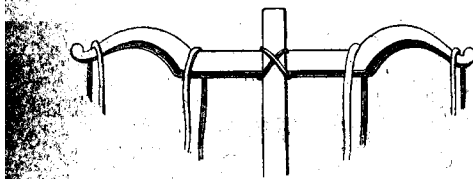
15. ou quel accord entre le Christ et Bélial? ou quelle part entre le fidèle et l'infidèle?

16. quel rapport entre le temple de

tinuation très délicate de l'image qui précède : les Corinthiens n'étaient pas à l'étroit dans le cœur de Paul. La réciproque n'existait malheureusement pas d'une manière complète (cf. XII, 15); de là cette réflexion pathétique : *angustiamini autem...* Leur cœur était étroit à son égard. Il leur adresse donc cette prière paternelle (*tanquam filiis*) : *Dilatamini...* (vers. 13). — Les mots *eandem habentes...* signifient : afin de me rendre la pareille.

14-18. Revenant à l'exhortation commencée au vers. 1, mais presque immédiatement interrompue, saint Paul en précise maintenant l'objet. De même que c'eût été autrefois pour les Israélites un très grand péril de nouer des rapports familiers avec les Chananéens, dont les mœurs dépravées et les pratiques idolâtriques ne pouvaient que les corrompre, de même en était-il pour les chrétiens relativement aux païens, à Corinthe surtout. La recommandation directe est très brève, et a lieu sous une forme imagée : *Nolite jugum ducere...* Dans le grec : Ne devenez pas *ἐταροζυγοῦντες* avec les infidèles. Par cette expression, intraduisible autrement que par une paraphrase (porter le joug avec un animal d'une autre espèce), l'apôtre rap-

incompatibilité foncière, telle qu'elle existe à plus forte raison entre chrétiens et païens. Comme on le voit par I Cor. V, 9 et ss.; VII, 12 et ss., etc., on ne doit pas trop presser cet ordre et l'appliquer à toutes les relations civiles; ce qu'il interdit surtout aux fidèles, c'est de mener la vie criminelle des païens et de marcher dans leurs voies, de façon à redevenir semblables à eux. — *Quæ enim...*? Pour mieux inculquer cette injonction à ses lecteurs, Paul l'explique et la motive par cinq antithèses parallèles, qui font ressortir la différence essentielle qui existe entre les chrétiens et les Gentils. — *Participatio, societas...* Dans le grec, comme dans le latin, il y a cinq substantifs différents pour exprimer l'idée d'association, de relations intimes. Ce fait montre que saint Paul possédait une connaissance assez complète de la langue grecque. — Les deux premières antithèses, vers. 14<sup>a</sup>, opposent le christianisme, représenté comme la justice et la lumière, au paganisme, envisagé comme identique à l'iniquité et aux ténèbres : *justitiæ cum..., luci ad...* Rien de plus exact que ces rapprochements : en théorie comme en pratique, la religion du Christ est sainteté et sanctification, lumière brillante; le paganisme est, au contraire, souillure morale et ténèbres intellectuelles. Cf. V, 21; Rom. VI, 19; Eph. V, 8, 11-12, etc. — La troisième antithèse, vers. 15<sup>a</sup>, met en regard l'un de l'autre les chefs, les fondateurs des deux systèmes religieux en question, Notre-Seigneur Jésus-Christ et Satan : *quæ conventio Christi ad...*? Le mot *Belial* est hébreu (*b'el'al*) et signifie à la lettre « inutilité »; puis, par dérivation, iniquité. Cf. Deut. XIII, 14; Job, XXXIV, 18, etc. Saint Paul a donc pu s'en servir pour nommer celui qui est par antonomase l'inutile et l'inique. — La quatrième antithèse, vers. 15<sup>b</sup>, a lieu au point de vue des partisans des deux religions : *fideli cum infideli*. Pour le chrétien, la foi est la base de tout; ainsi est-il appelé « fidèle ». En cela il n'a rien de commun avec les infidèles, les païens. — La cinquième antithèse, vers. 16<sup>a</sup>, met en opposition les rites des deux cultes : *templo Dei cum idolis*. D'un côté, le temple du Dieu vivant et très saint; de l'autre, des idoles abominables et sans vie. — L'apôtre développe ce contraste dans la seconde



Joug pour des bêtes de trait.  
(D'après un ancien manuscrit.)

pelle évidemment la loi mosaïque qui interdisait d'atteler ensemble deux animaux d'espèces différentes, par exemple un bœuf et un âne. Cf. Lev. XIX, 19 et Deut. XXII, 10. Dans le premier de ces passages, les LXX nomment précisément les animaux en question *ἐταροζυγοι*, et saint Paul leur a emprunté ce mot, qui marque une



Dieu et les idoles? Car vous êtes le temple du Dieu vivant, comme Dieu le dit : J'habiterai au milieu d'eux, et je marcherai parmi eux ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

17. C'est pourquoi sortez du milieu d'eux et séparez-vous-en, dit le Seigneur, et ne touchez point à ce qui est impur ;

18. et je vous recevrai, je serai votre père, et vous serez mes fils et mes filles, dit le Seigneur tout-puissant.

cum idolis? Vos enim estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus : Quoniam inhabitabo in illis, et inambulabo inter eos ; et ero illorum Deus, et ipsi erunt mihi populus.

17. Propter quod exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus, et immundum ne tetigeritis ;

18. et ego recipiam vos, et ero vobis in patrem, et vos eritis mihi in filios et filias, dicit Dominus omnipotens.

## CHAPITRE VII

1. Ayant donc, mes bien-aimés, de telles promesses, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu.

1. Has ergo habentes promissiones, carissimi, mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Dei.

moitié du vers. 16, en rappelant aux chrétiens qu'ils sont eux-mêmes le temple du Seigneur : Vos (d'importants manuscrits grecs ont « nos »)... *estis*... Cf. I Cor. III, 16, etc. D'où il suit qu'ils sont tenus de fuir et d'abhorrer l'idolâtrie, sous peine de profaner en eux-mêmes ce sanctuaire. — *Sicut dicit*... Cette parole divine, dont notre auteur se sert pour établir que les chrétiens sont le temple de Dieu, est empruntée au Lévitique, xxvi, 12, et citée d'une manière assez libre d'après les LXX. Les premiers mots, *inhabitabo in illis*, semblent être une reminiscence d'Ézéchiel, xxxvii, 27. Dans ces deux passages de l'Ancien Testament, Dieu promet de fixer sa demeure au milieu d'Israël ; promesse qu'il réalisa lorsqu'il vint habiter symboliquement dans le tabernacle, puis dans le temple. Mais il réside plus réellement encore dans l'Eglise, et dans les âmes des fidèles. — *Propter quod*... Dans les vers. 17 et 18, saint Paul combine et cite avec beaucoup de liberté sous le rapport des expressions, quoique très exactement sous celui des pensées, plusieurs autres textes sacrés, afin de démontrer que les chrétiens formant une nation sainte, qui appartient à Dieu, il ne leur est pas possible d'avoir des relations intimes avec les païens. — Les mots *exite*... *tetigeritis* sont extraits d'Isaïe, lxi, 11. Le prophète, contemplant d'avance la fin de la captivité de Babylone, presse ceux des Juifs qui seront alors en Chaldée de quitter ces régions profanes, et de se tenir en garde contre les souillures du paganisme. Son langage convenait parfaitement aux chrétiens de Corinthe. — *De medio eorum* : du milieu des infidèles. — *Et ego recipiam*... (vers. 18). Il est difficile de déterminer la provenance réelle de cette citation. Le texte qui lui

ressemble le plus se trouve dans Jérémie, xxxii, 37 ; mais nous avons en outre ici des échos de Jérémie, xxxi, 9, d'Isaïe, xliii, 6, de Deut. xxxii, 6, 9, etc. Quoi qu'il en soit, il est certain que, sous la loi ancienne, Jéhovah avait adopté les Israélites pour ses fils (cf. Rom. ix, 4), et que ce privilège appartenait davantage encore aux chrétiens (cf. Rom. viii, 15-16).

CHAP. VII. — 1. Récapitulation et conclusion.

— *Has... promissiones* : les promesses contenues dans les divers textes qui viennent d'être allégués. — Puisque les chrétiens sont les temples et les enfants de Dieu, ils doivent vivre dans une entière sainteté, évitant avec soin tout ce qui pourrait profaner soit leurs corps (*ab... inquinamento corporis*), comme le ferait l'impudicité, soit leurs âmes (*et spiritus*), comme le feraient l'orgueil, l'avarice, etc. Cf. I Cor. vii, 34. — *Perficientes*... Au baptême, la sanctification du chrétien est commencée ; il doit travailler à la perfectionner sans cesse. — *In timore*... Non pas la crainte servile, mais celle qui, associée à l'amour filial, produit d'excellents résultats moraux.

§ V. — *Explications de saint Paul au sujet de sa première épître, de manière à rendre complète sa réconciliation avec les Corinthiens.* VII, 2-16.

Dans cette page, pleine d'affection paternelle et de touchantes insinuations, l'apôtre reprend l'exposé de ses impressions récentes, qu'il avait interrompu à la fin du chap. II pour entrer dans des considérations d'un ordre plus général. Il montre qu'il n'y avait plus aucune raison pour que la bonne entente qui existait autrefois entre